



Arras

Projet de développement Arrageois

Élaboration d'un plan guide pour la ville d'Arras

Diagnostic & thématiques
mai 2017



Obras architectes-urbanistes
Frédéric Bonnet, Grand Prix d'Urbanisme 2014

Un plan directeur pour Arras Introduction.

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va ».

Cette maxime du philosophe Sénèque résume la raison d'être du présent document. Le « plan guide » d'Arras est une boussole, un cap, qui nous permet désormais de voir plus loin et de donner du sens au développement de notre commune, ville-centre d'agglomération, ville préfecture, ville au cœur de la région Hauts-de-France.

Arras a beaucoup changé ces dernières années et cela se voit. Ensemble, avec les Arrageois, nous portons une vraie ambition pour notre ville. De plus en plus, habitants et acteurs du territoire nous accompagnent dans cette démarche, par leurs initiatives et leur motivation. Notre enjeu, au travers du « plan guide », est de donner du sens à cette énergie et de l'accompagner pour fabriquer un futur et un chemin cohérents, car si aujourd'hui Arras renoue avec son passé, avec son patrimoine, elle doit en même temps se projeter vers l'avenir.

Au cœur de nos politiques urbaines, il est un engagement qui fait notre marque de fabrique, qui fait la force de notre ville et qui s'accroît au fil des années : celui de placer l'habitant au cœur de la vie de la cité. C'est pourquoi j'ai souhaité que ce document puisse être un socle de référence qui s'adresse à toutes et à tous sans distinction, en marge des documents d'urbanisme réglementaires et des textes officiels complexes, trop souvent réservés aux initiés.

Le « plan guide d'Arras » permettra je l'espère à tous les Arrageois de réaliser la chance que représentent notre territoire et notre patrimoine, à la fois aujourd'hui mais aussi pour demain. Grâce à ce document évolutif et interactif, qui présente des projets d'aménagements variés, des logements adaptés et innovants, des services nouveaux... nous pourrions ainsi continuer, ensemble, à faire d'Arras une ville humaine et sûre, une ville attentive et généreuse, une ville belle et dynamique, une ville forte et ambitieuse, une ville rayonnante et attractive.

Frédéric LETURQUE.



Un plan directeur pour Arras

Introduction.

Le plan directeur est un guide : il place chaque action qui transforme la ville dans une vision plus globale. Elaboré à partir des caractéristiques d'Arras, le plan guide aide à en imaginer le devenir.

Nous avons gardé pour cela une très grande souplesse, il faut en effet favoriser les projets en leur donnant un cadre cohérent, stimulant et attractif, non pas les limiter par des règles supplémentaires. Le plan guide est l'assurance, pour ceux qui souhaiteraient s'installer à Arras, et pour tous ceux qui y habitent, y travaillent ou visitent la ville, que la qualité du cadre de vie urbain soit préservée et que les possibilités soient encore amplifiées : des espaces publics plus beaux et mieux animés, des espaces naturels accessibles, un patrimoine préservé, etc.

Même si ses préconisations se limitent au territoire communal, le plan guide s'articule avec les autres communes, à l'échelle intercommunale. Son élaboration est le résultat d'un dialogue avec l'ensemble des services, des élus concernés, mais aussi la Communauté urbaine, et, dans le cas du val de Scarpe, avec les maires des communes riveraines de la vallée. C'est donc aussi un outil de dialogue, fédérateur.

Quatre grandes idées en structurent le plan, issues des atouts de la ville.

La ville nature, la chance du patrimoine, la ville apaisée, la vie des quartiers.

La ville nature, car Arras bénéficie de la vallée de la Scarpe, d'un réseau de parcs et de jardins qui, de la Citadelle à St-Vaast, ne demandent qu'à mieux être reliés. De plus, Arras possède encore, et c'est inédit dans une ville de cette taille un contact direct avec la campagne, et l'horizon agricole de l'Artois. Les cœurs d'îlots jardinés, très nombreux, complètent ce riche potentiel.

La chance du Patrimoine semble une évidence, avec le rayonnement des grandes places et des monuments emblématiques. Mais ce patrimoine est partout, jusqu'aux faubourgs, dans des bâtiments plus modestes. Arras est un trésor d'architecture, de toutes les époques. Bien construite, elle fait la part belle aux savoir-faire des maçons, des ferronniers, des charpentiers. Ceci offre partout en ville de très beaux espaces pour habiter ou travailler.

La ville apaisée, pour retrouver dans Arras un meilleur équilibre entre les modes de déplacement. Garder bien évidemment l'accès à la voiture, mais retrouver le plaisir de marcher, la jouissance quotidienne d'espaces publics très souvent remarquables. Les dimensions de la ville sont réduites, ce qui favorise la marche, mais aussi le vélo, et la magnificence du cadre bâti ne rend la promenade que plus agréable.

Enfin, le plan guide donne des repères pour mieux organiser **la vie des quartiers**. Le centre-ville historique est l'emblème d'Arras, mais la commune s'étire d'est en ouest et est structurée par de nombreux quartiers, qui ont leur vie propre : identifier les centralités locales, favoriser le développement des activités et des commerces partout dans la ville est le quatrième enjeu du document.

Les réflexions du plan guide ont aidé, durant deux années déjà, à accompagner des actions très concrètes : nouveaux logements, aménagement d'espaces publics, écoles, renouvellement urbain, etc. **Cet outil stratégique vivant et évolutif est donc aussi un outil de tous les jours, d'aide à l'action, très concret.**

Frédéric BONNET.

Sommaire

Introduction

Frédéric Leturque & Frédéric Bonnet

03

Synthèse du diagnostic - septembre 2015

09

État des lieux - une interprétation selon 3 thèmes.

11

Ville / nature - une ville en contact avec la nature.

13

Ville douce / Ville des merveilles - une ville à échelle humaine.

29

Ville accueillante - le patrimoine de la ville.

35

Un plan coordonné à moyen terme - changer l'usage et l'image de la ville.

45

Lien avec le PLUi - ce qu'il faudrait faire.

47

Synthèse thématique du plan guide de la ville d'Arras - octobre 2016

51

Les invariants du plan guide de la ville d'Arras

51

1. Ville et nature

53

2. La chance du patrimoine

55

3. La ville apaisée

57

4. La vie des quartiers

59

Listing des opérations avec les thématiques de rattachement

61

Listing des thématiques avec les opérations concernées

67

Repérage des opérations

73

Des actions emblématiques dès 2016 - 2017

74

Plan guide de la ville d'Arras

75

diagnostic - synthèse / septembre 2015

Projet de développement Arrageois
Élaboration d'un plan guide pour la ville d'Arras



Obras architectes-urbanistes
Frédéric Bonnet, Grand Prix d'Urbanisme 2014

État des lieux une interprétation selon 3 thèmes.

Pour ce premier travail de diagnostic, nous n'avons pas souhaité reprendre une approche strictement technique, en classant les données par domaine : les déplacements, le stationnement, les fonctions, les espaces verts, les équipements, le cadastre et la structure du parcellaire, etc. Ces éléments auraient été redondants avec les données dont disposent les services, qui sont plutôt complets (qu'il s'agisse des services de la Ville ou de ceux de la CUA).

Nous proposons une interprétation selon trois thèmes, qui dénotent en tant que tels d'**une vision particulière, d'une synthèse de ce qu'est cette ville.**

Les cartes proposent une lecture, un « état des lieux », mais elles formalisent, implicitement ou parfois très explicitement (comme pour les propositions de parcours entre la Citadelle, le centre-ville et la Scarpe) des suggestions de projet. C'est une façon de faire le lien entre analyse et propositions d'action.

Le premier thème parle du lien avec la nature, au sein de la ville historique, mais surtout sur son pourtour.

- **la ville nature : une ville en contact avec la campagne**

Une structure géographique de la ville qui ne va pas de soi, mais raconte beaucoup de chose sur son histoire et ses potentiels (les chances, mais aussi les risques).

Le second thème interroge la manière dont on se déplace dans cette ville. Et dont on pourrait mieux se déplacer.

- **la ville douce / la ville des merveilles : entre routes, chemins, rues, jardins et places**

Les espaces publics, leurs fonctionnalités, leurs relations, leurs caractères et ambiances, leurs animations, leurs contrastes aussi, les lieux clefs, sur lesquels agir en priorité.

Le troisième terme évoque la diversité du bâti, la diversité des quartiers : c'est une richesse, parfois fragile. Certains quartiers risquent de voir leur identité disparaître, au fur et à mesure qu'ils se transforment.

- **la ville accueillante : formes architecturales pour Arras**

Les processus de transformation des différents tissus urbains : aérer, densifier, compléter.

Ville / nature une ville en contact avec la nature.

A priori très minérale, Arras est pourtant en contact direct, très fréquemment, avec de grands éléments de nature, voire avec l'horizon de la campagne environnante. À la Citadelle, par exemple, à 15 minutes à pied des grandes places minérales, on est en contact avec un vaste parc, lui même ouvert sur l'horizon des champs. On retrouve cette situation en bien des lieux : le centre ville à 10 minutes de la Scarpe et du nouveau quartier du val de Scarpe ; l'Université au bord des champs au sud-est ; les Bonnettes en belvédère sur le paysage environnant ; Saint-Pol à deux pas de la Scarpe ; Baudimont relié par un ancien chemin, à travers Diderot, vers l'horizon une fois encore...

C'est une chance : peu de villes de cette taille ont conservé ce contact parfois très franc, direct, avec le grand paysage.

MAIS,

même si le temps de parcours est court, **les cheminements depuis les quartiers vers le grand paysage sont peu lisibles, peu praticables, et coupés parfois par des obstacles de taille pourtant modeste.**

Ces franges nettes sont fragiles, susceptibles d'être urbanisées de manière plus ou moins heureuse. C'est, à terme, un enjeu manifeste du PLUi que de préserver ces césures de la trame verte et du paysage. Cette structure particulière est à l'image de l'agglomération : un archipel de quelques villes moyennes regroupées autour d'Arras, séparées d'elle par des champs, des rivières, des vallons, puis le plateau vallonné, agricole, laissant perceptible de vastes horizons, et une constellation de villages de bien plus petites dimensions.

Dans ce dispositif, **la Scarpe est un fil d'Ariane fondateur**, qui relie. Une caractéristique bien identifiée dans les politiques d'aménagement depuis vingt ans.

Par ailleurs, les cartes montrent à quel point cette position géographique de la ville a contribué, au fur et à mesure des siècles, à configurer la ville d'Arras (cf. cartographies « lecture géographique et scénographie ») :

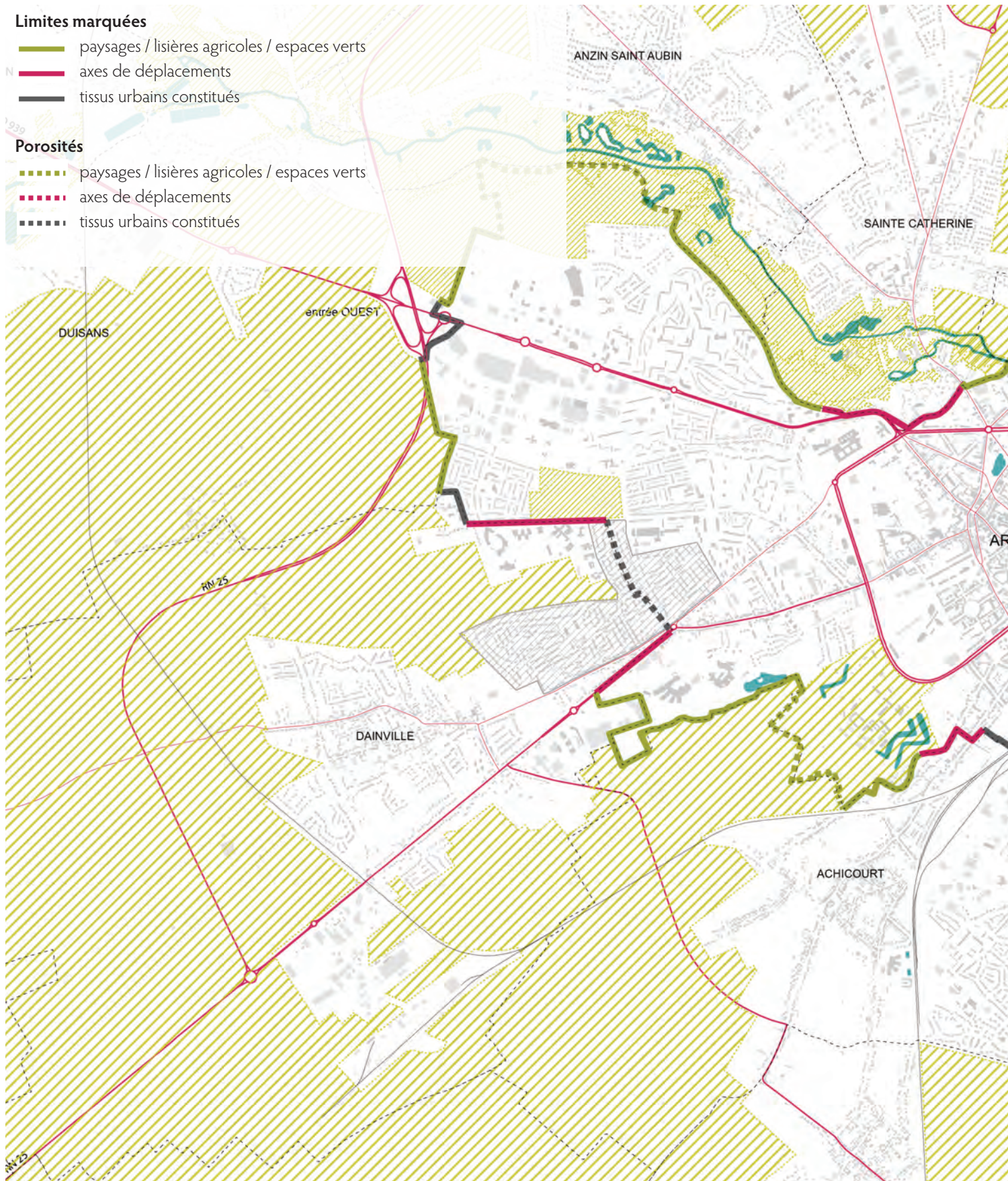
- Une série de cartes expriment le rapport entre les tracés et la topographie. La position du Crinchon et des talwegs secondaires explique la configuration de certains quartiers, la position des nœuds « stratégiques », comme le jardin Minelle. C'est aussi le cas pour la rue de Cambrai (qui suit une courbe de niveau) et le jardin du Rietz (en bord de plateau).

- De même, les éléments les plus caractéristiques sont souvent positionnés sur des positions singulières de la topographie : les grandes places marquent le bord de la « terrasse » intermédiaire sur laquelle le centre ville est appuyé. Les jardins sont situés aux ruptures de pente de cette terrasse (Saint-Vaast, Saint-Pierre). L'Hôpital, la cathédrale, la Citadelle occupent aussi des positions dominantes.

- Certains chemins sont disposés en parallèle avec les lignes de crête, selon une organisation qui a eu un impact sur l'organisation du bâti. C'est le cas dans des secteurs anciens, mais aussi modernes. Le quartier de Baudimont, par exemple, est orienté selon la direction de la crête (qui est aussi celle de l'hippodrome et du chemin d'Agnez-les-Duisans). Cela devrait être pris en compte, par exemple lorsque l'on urbanisera le site Diderot.

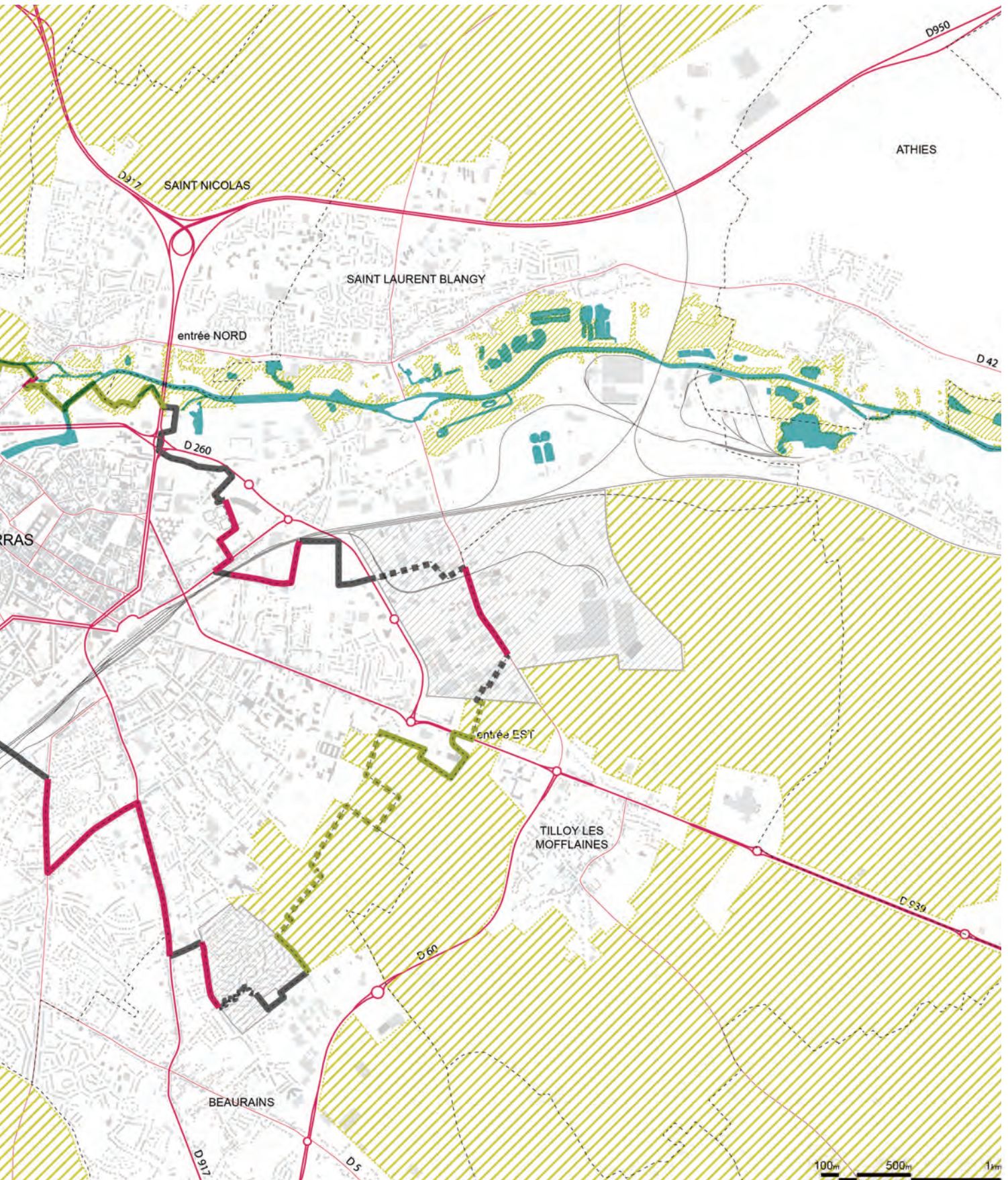
- Pour ces raisons, le système paysager de la ville est plus complexe qu'il n'y paraît : il y a des vis à vis offrant des « skylines », comme la vue de la ville et de ses émergences depuis la darse, et des horizons lointains très intéressants, comme depuis le quartier Jaurès, ou depuis les hauts des Bonnettes. L'urbanisation récente (c'est le cas aux Bonnettes) ne tire pas toujours parti de ce potentiel, et c'est dommage.

Les premières cartes montrent aussi à quel point la ville d'Arras est en contact direct avec le grand paysage. C'est une chance, une caractéristique très singulière, que beaucoup de villes envieraient.



Ville / nature

une ville en contact avec le grand paysage : limite communale et interfaces.

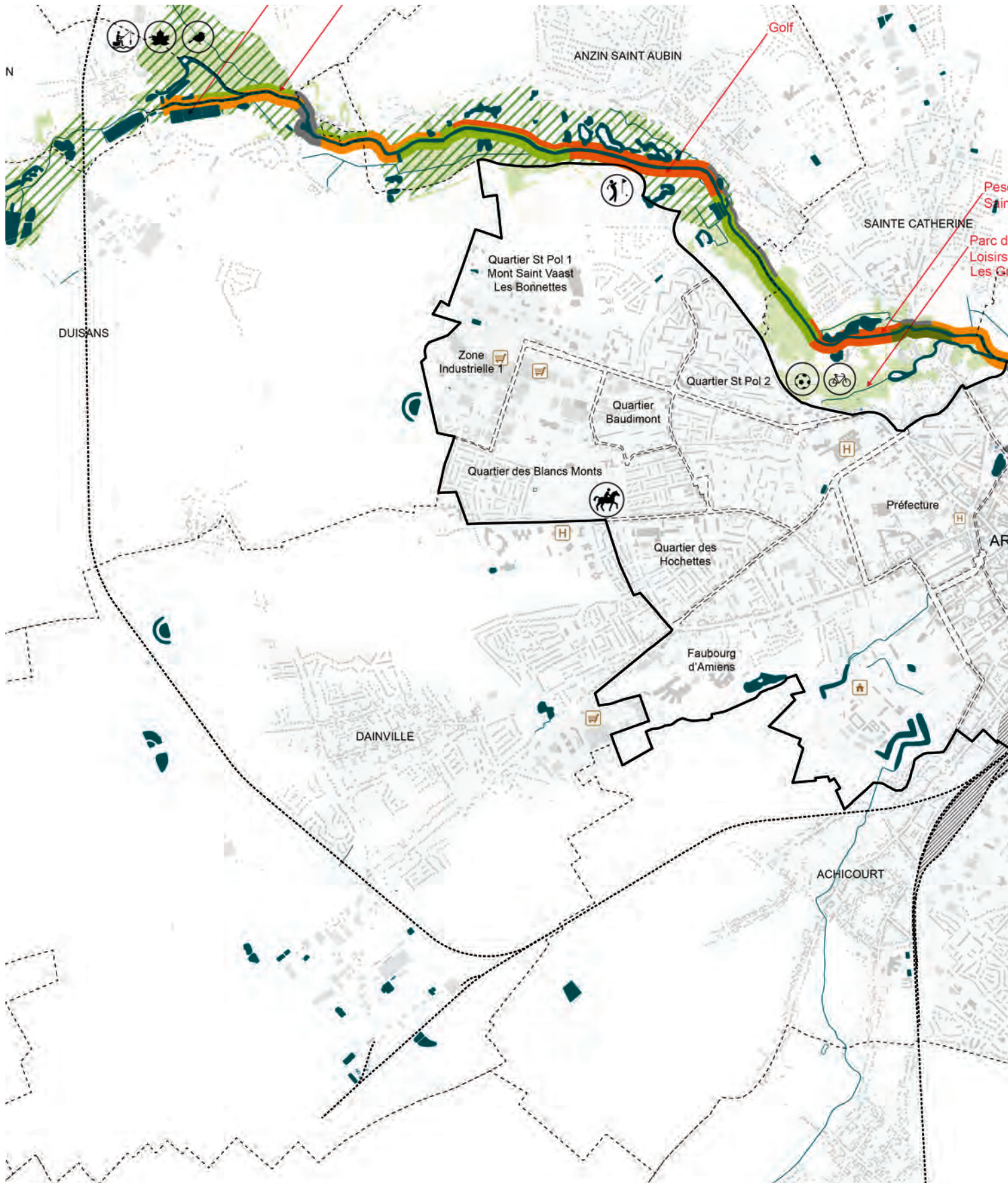




Ville / nature

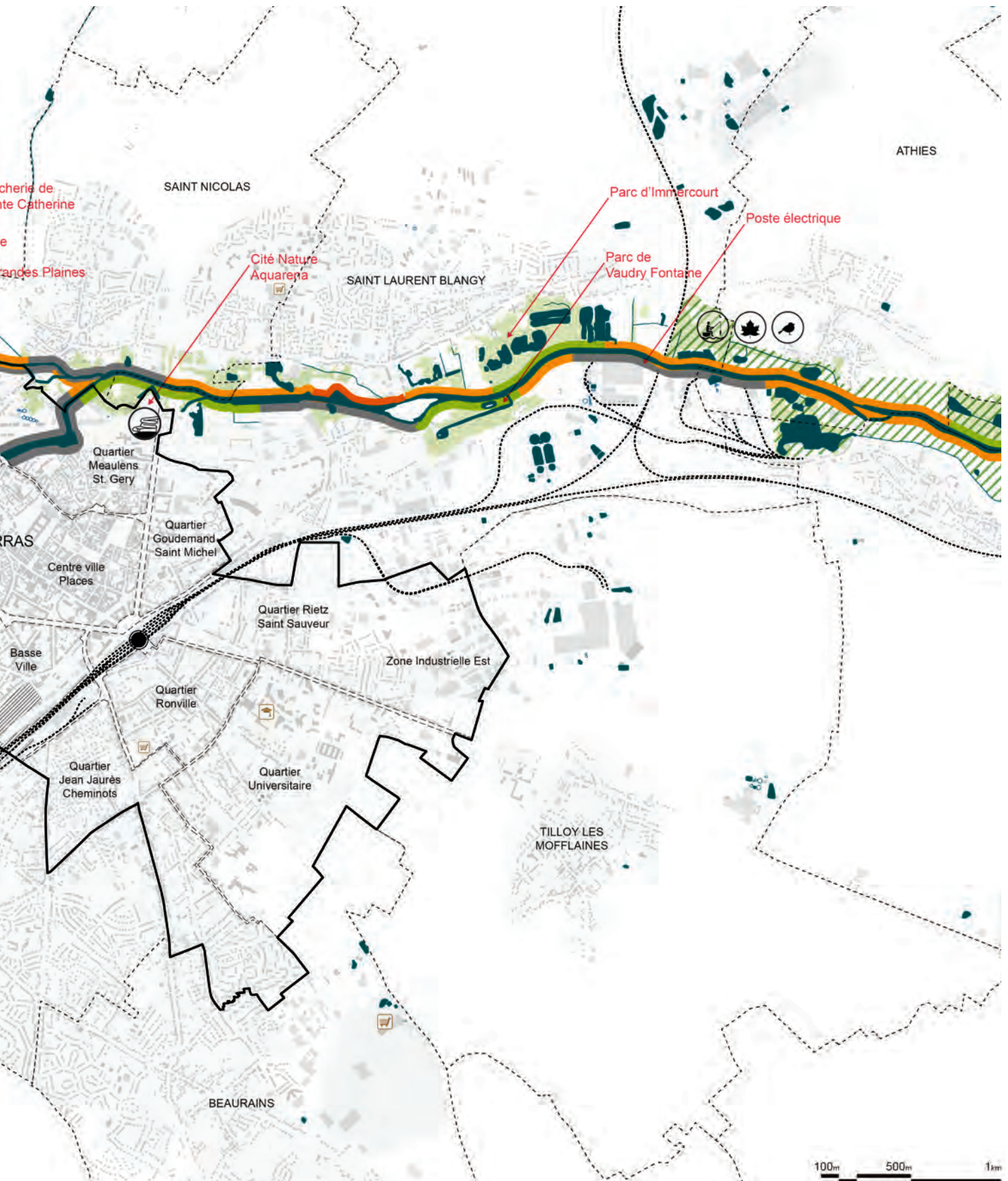
la chance d'une urbanité contemporaine, connectée à l'agglomération et insérée dans le milieu naturel.

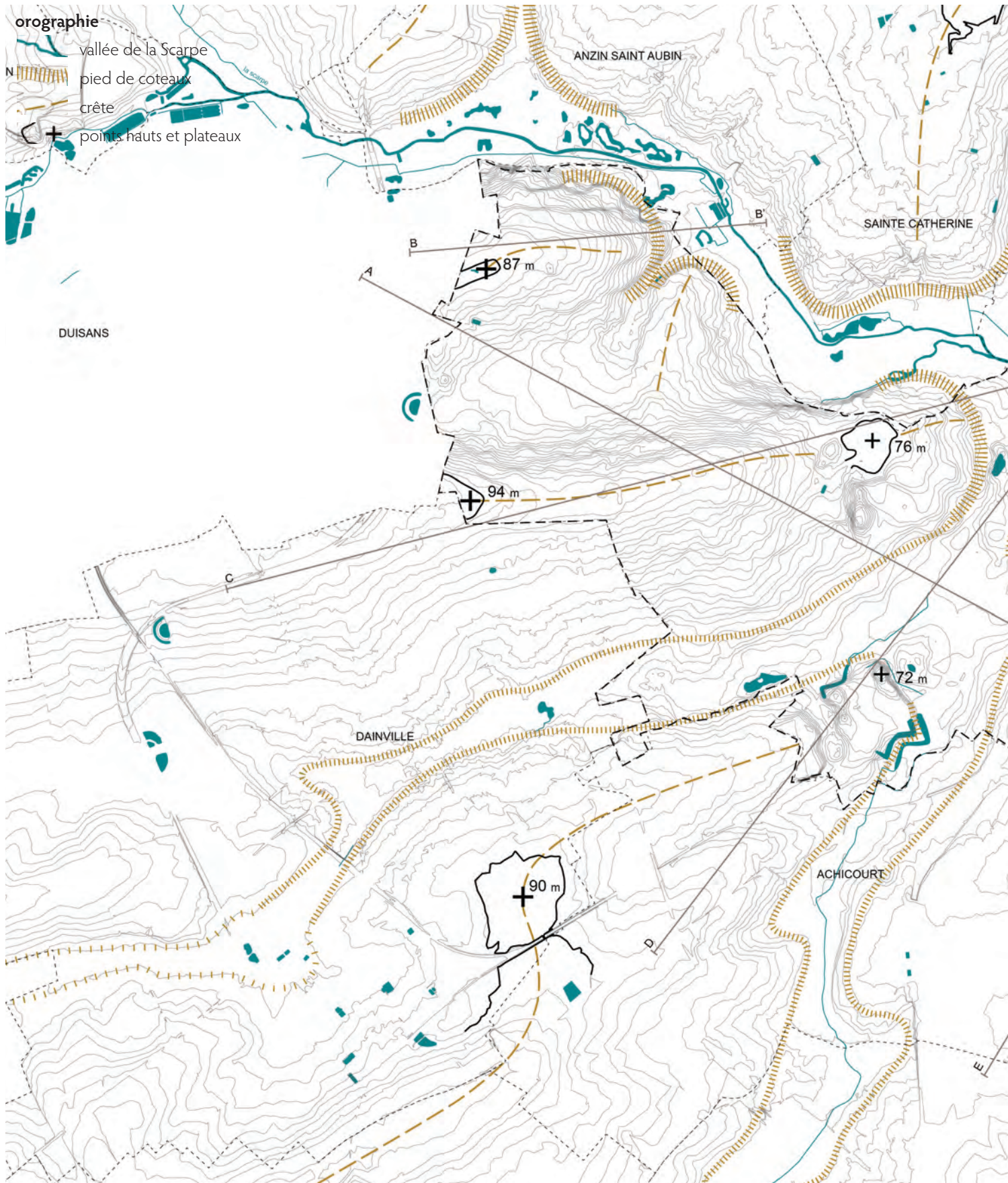




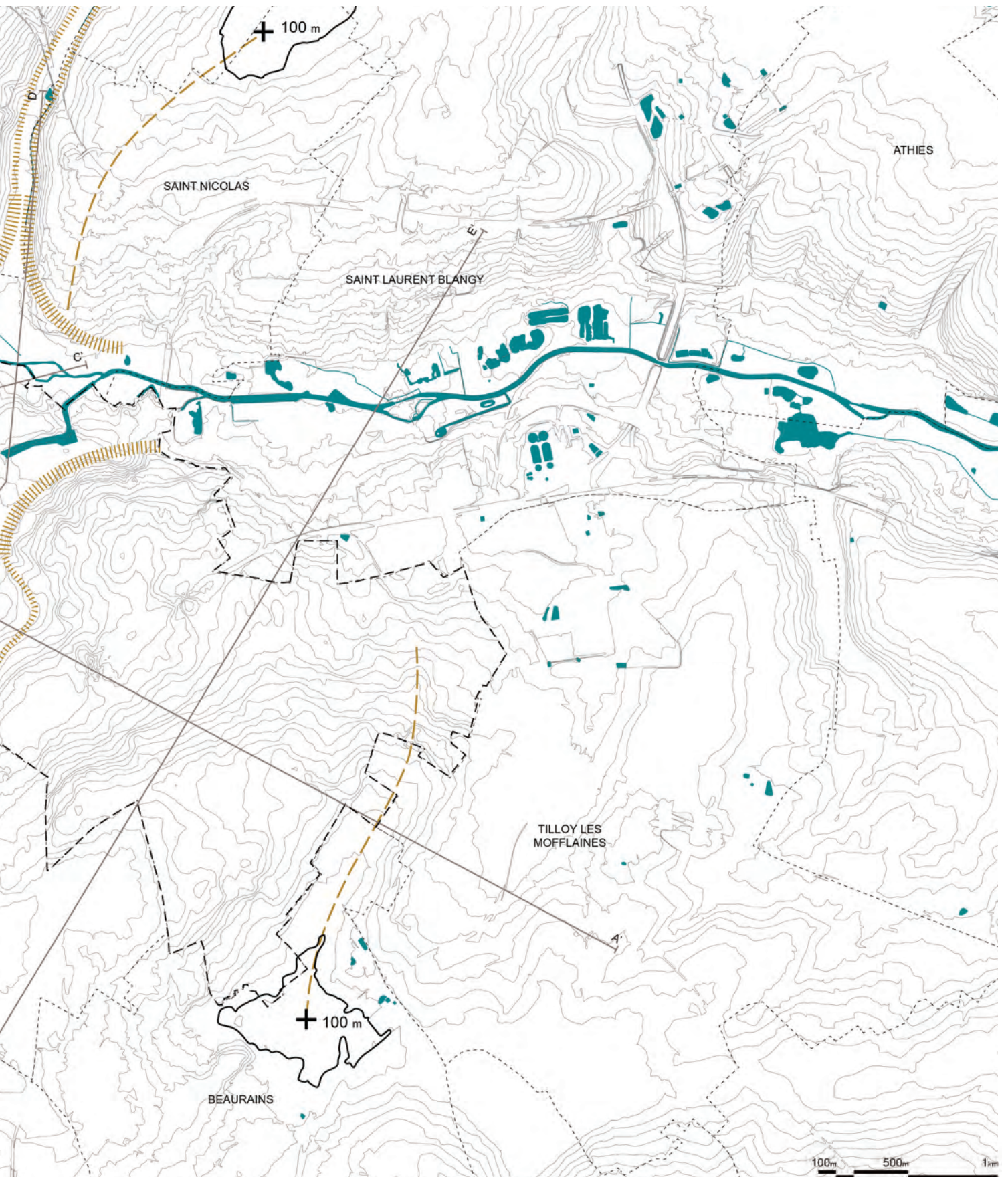
Ville / nature

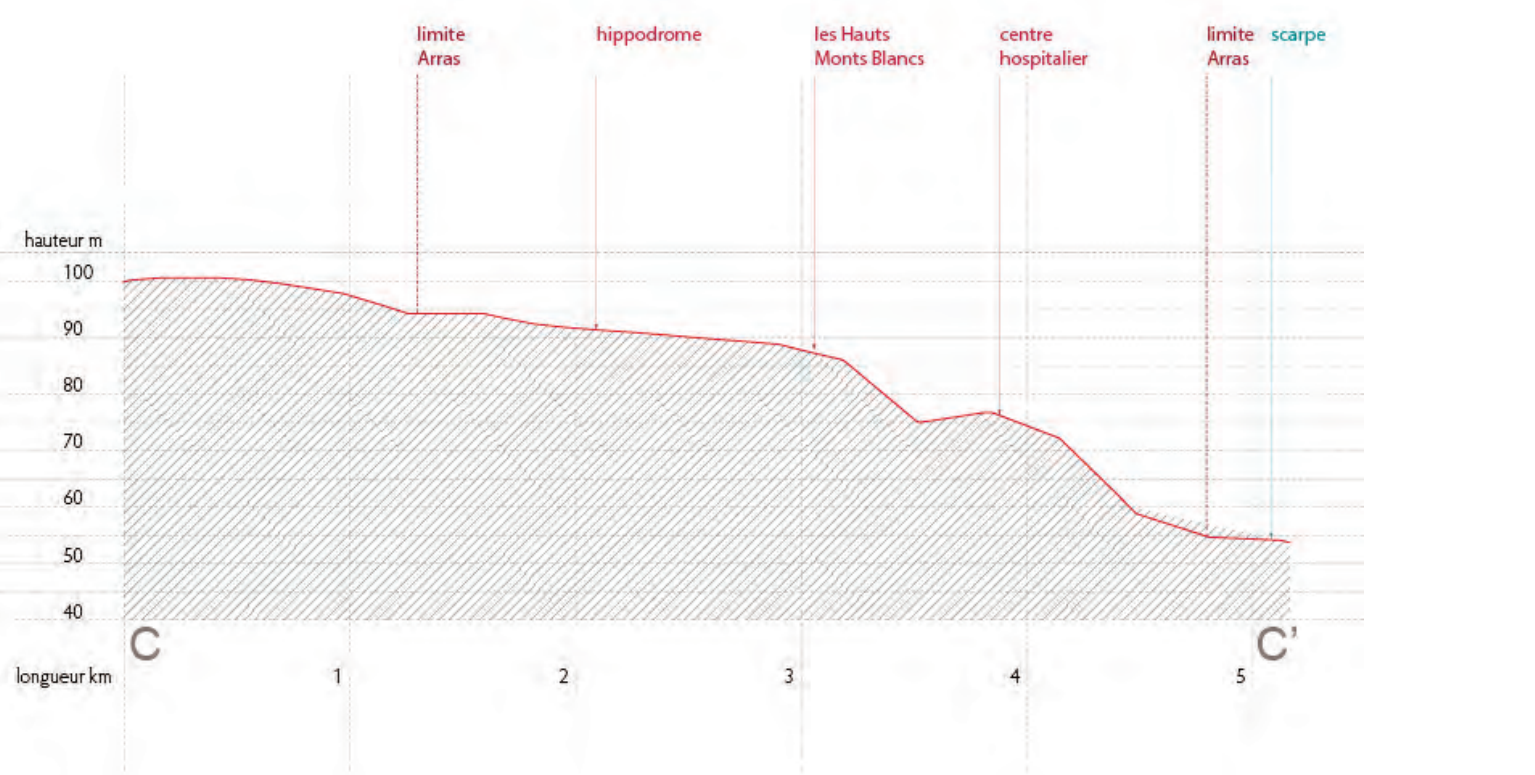
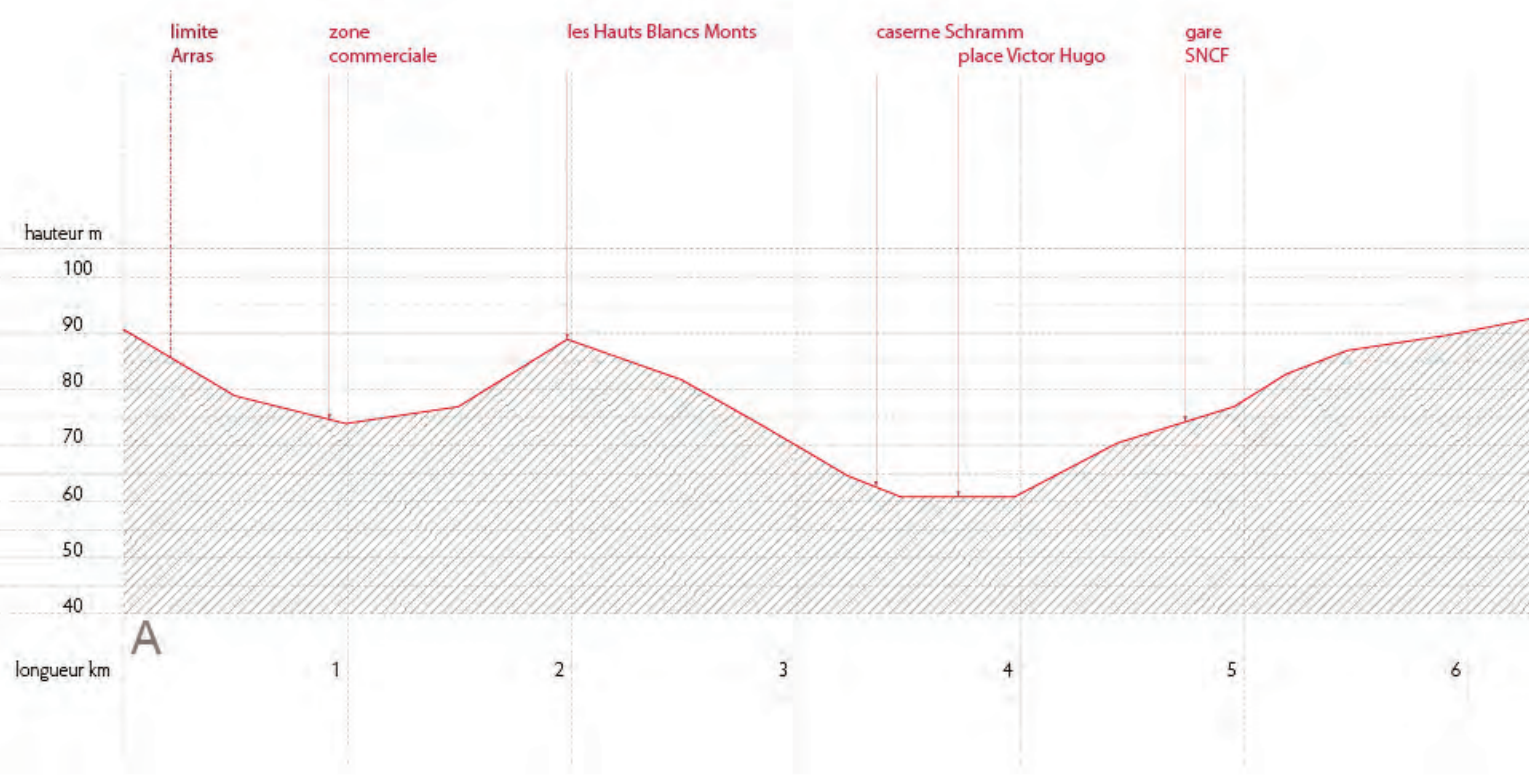
la Scarpe : unité de la vallée, patrimoine paysager des berges.



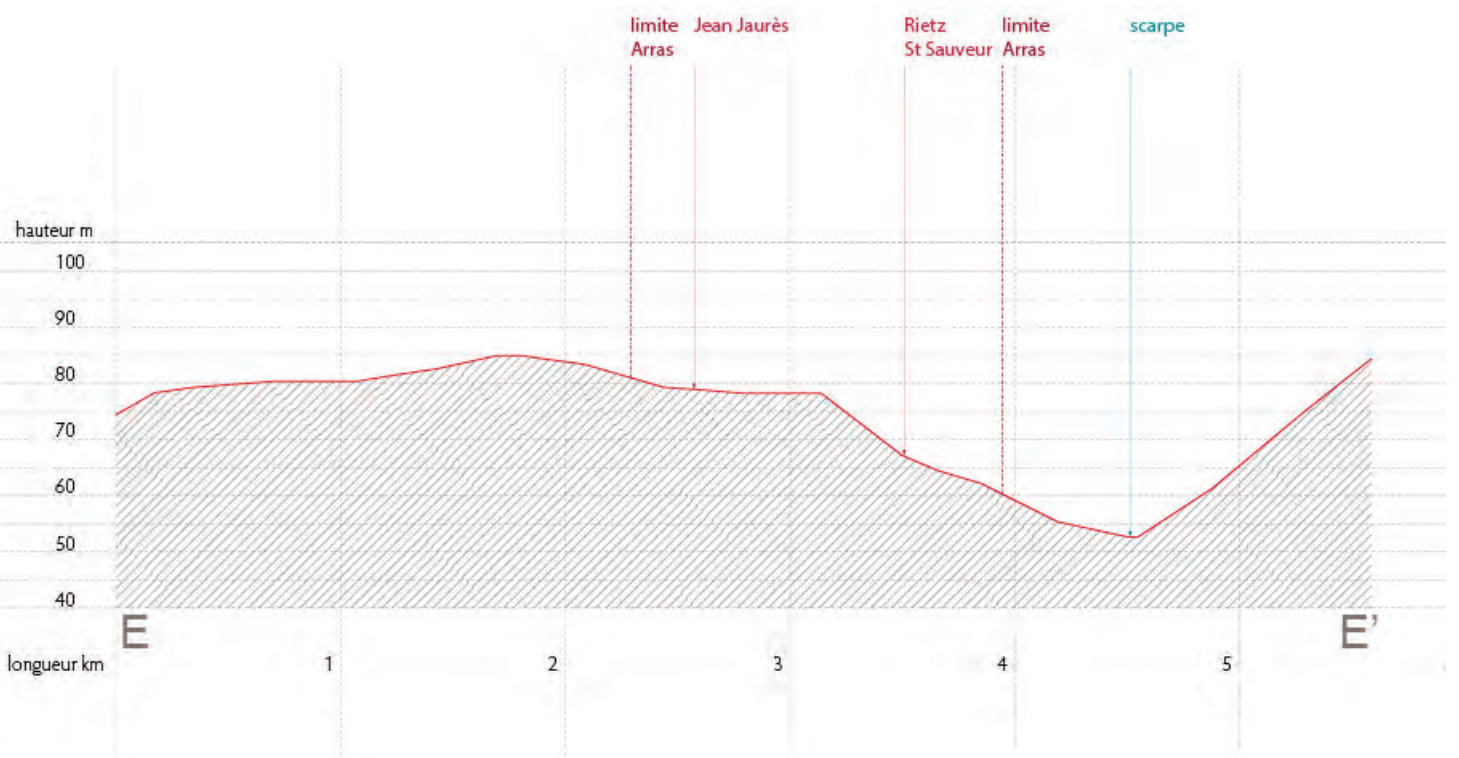
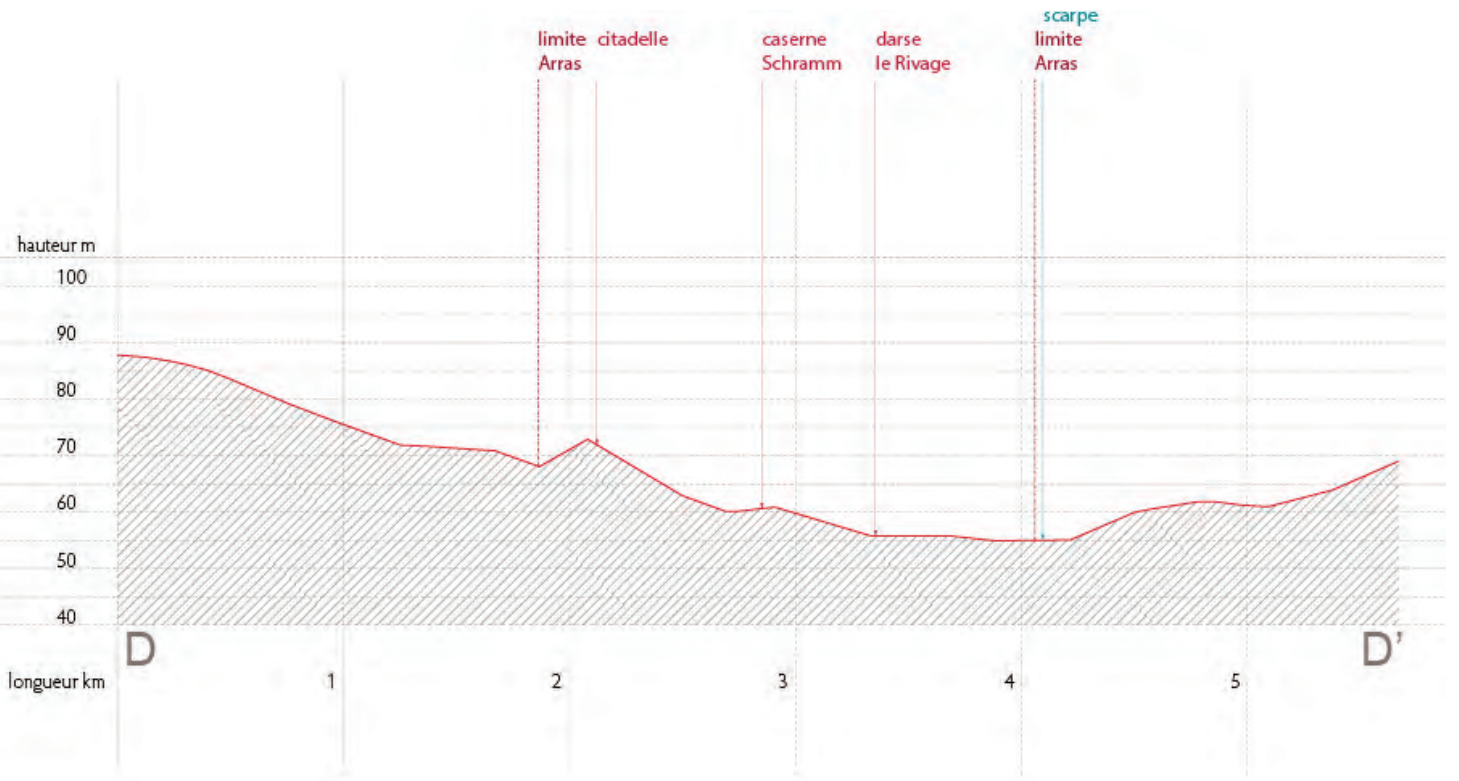


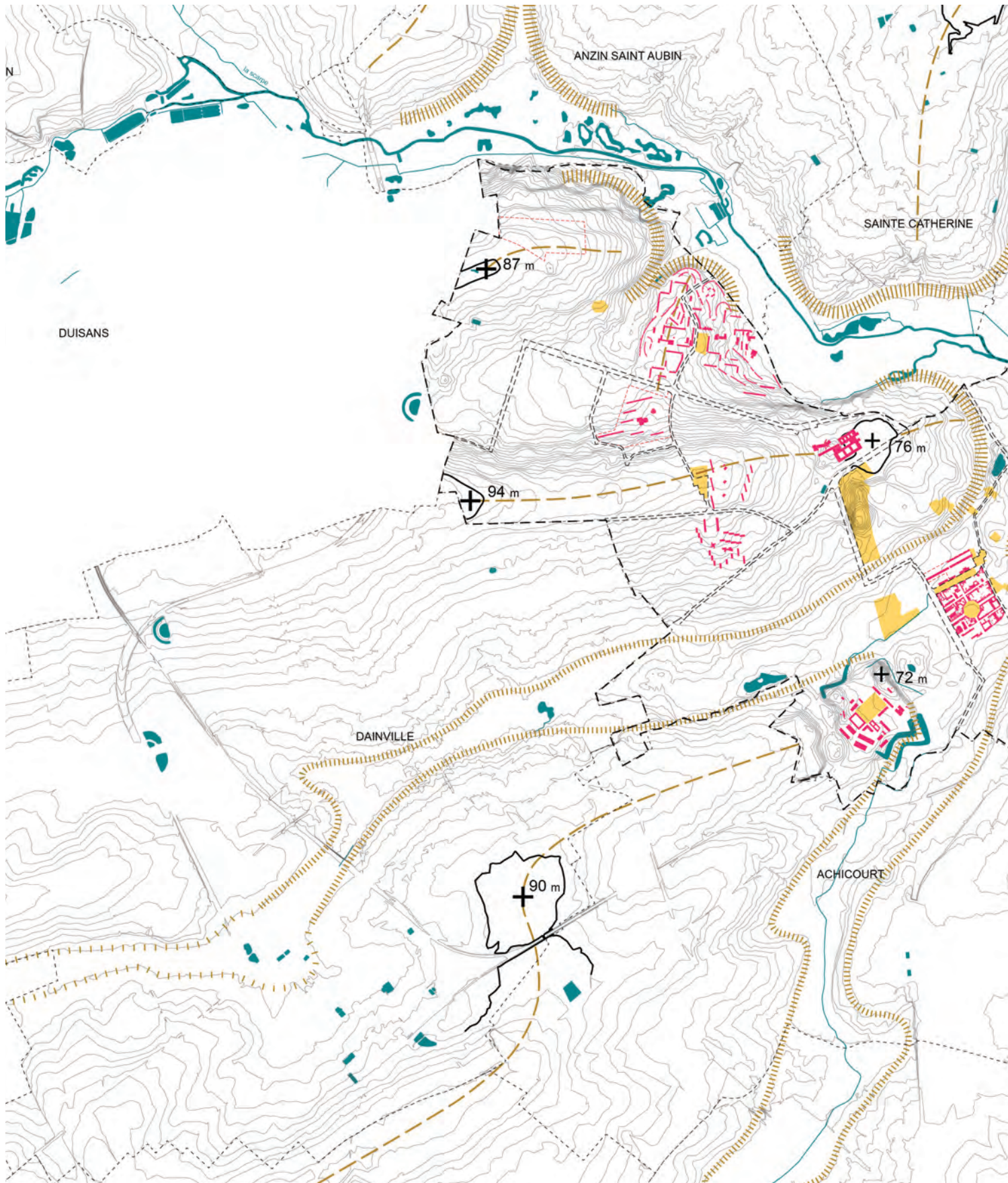
Ville / nature lecture géographique et scénographique.



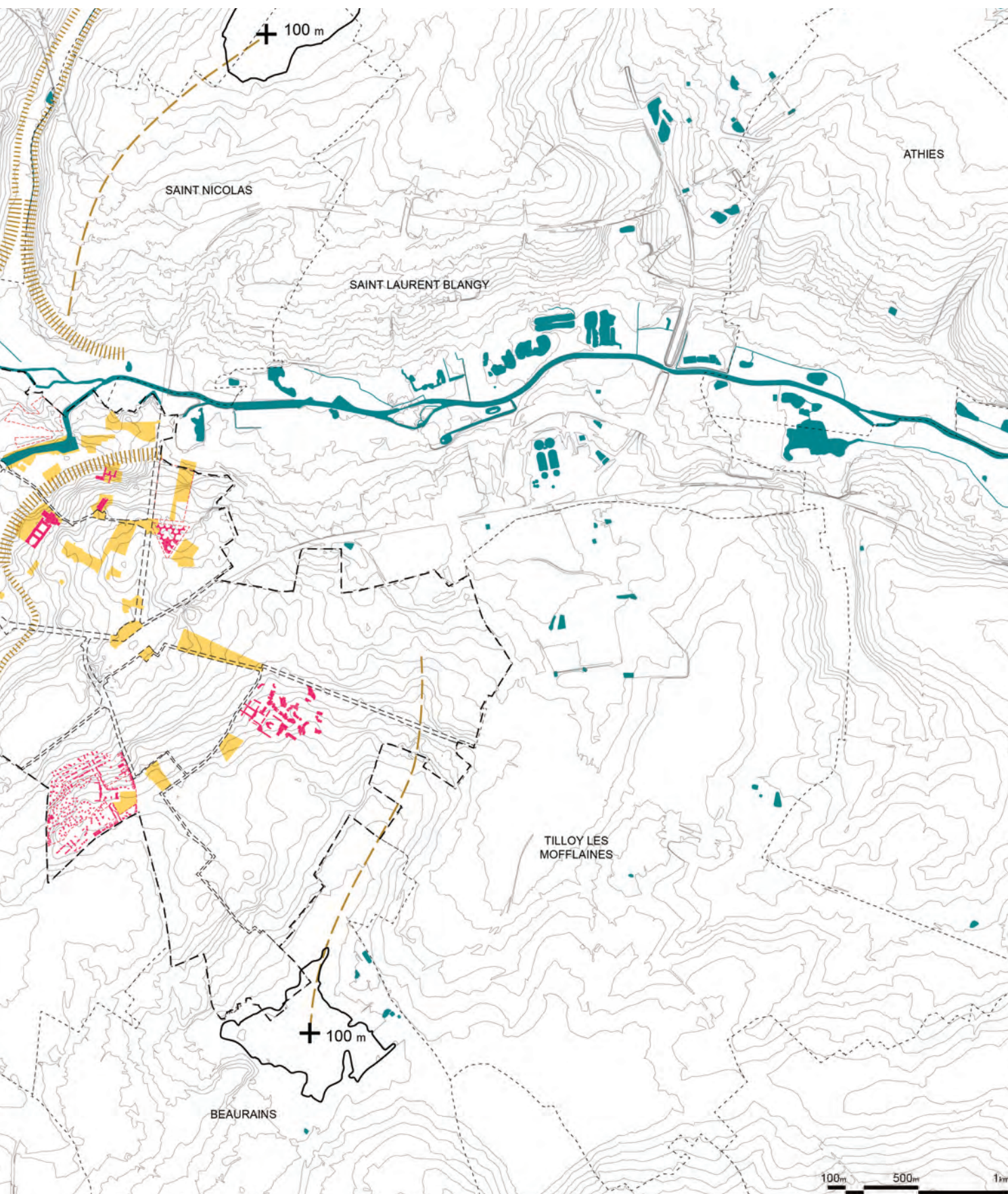


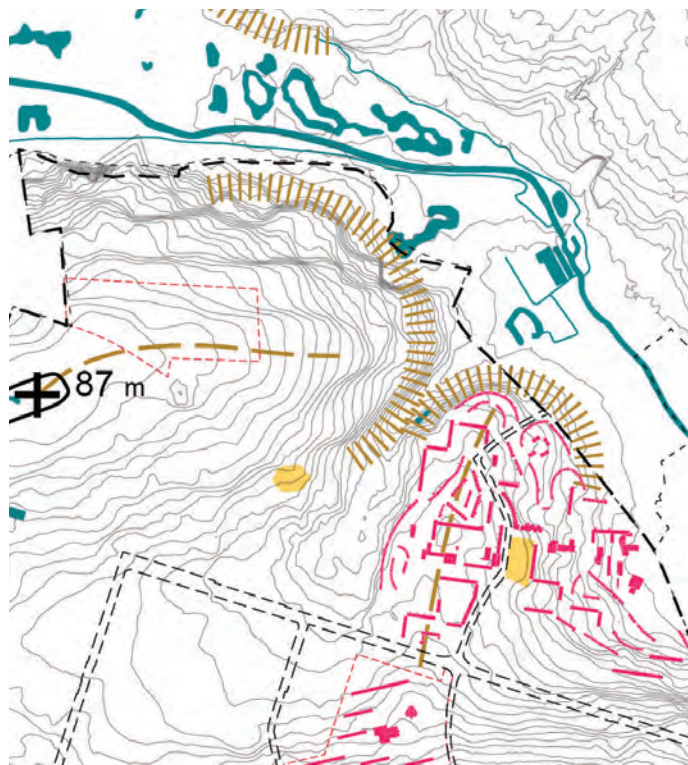
Ville / nature lecture géographique et scénographique.





Ville / nature lecture géographique et scénographique.

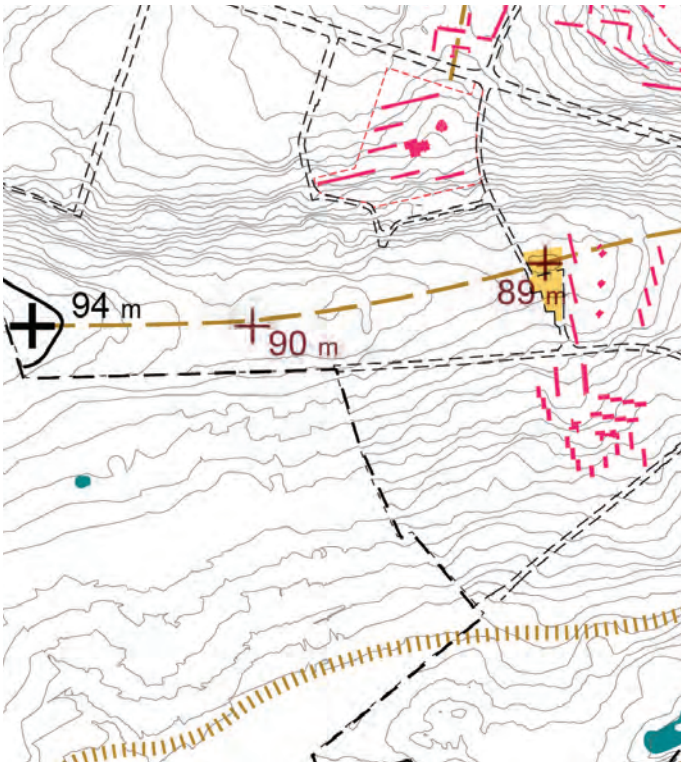




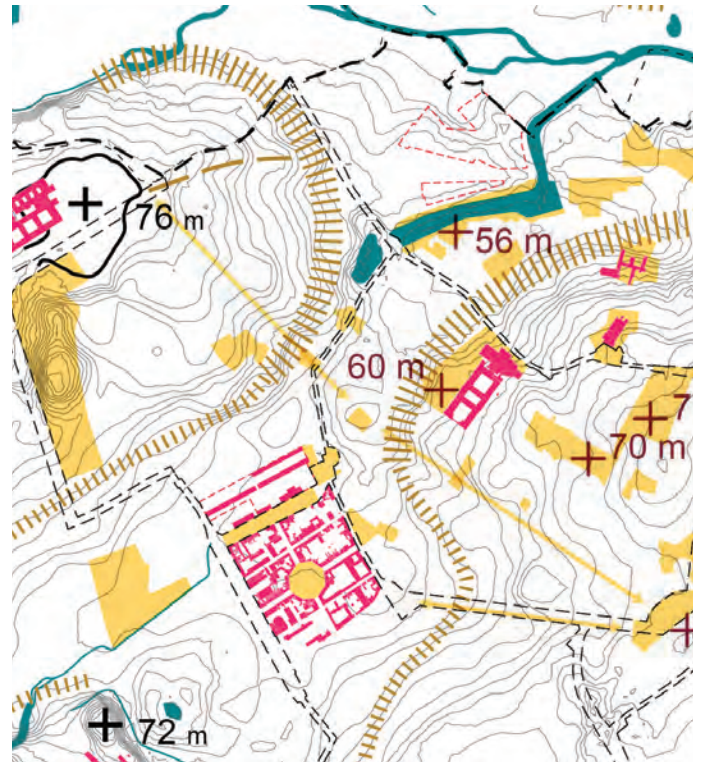
Zoom n° 1
Mont Saint-Vaast
Quartier Saint-Pol



Ville / nature lecture géographique et scénographique.



Zoom n° 2
Hoppidrome
hauts Bancs Monts
Baudimont
Cité des Hochettes



Zoom n° 3
Centre-ville
Réseau d'espaces publics
Place Victor Hugo, Cours de verdun, Les Ramparts, Jardin de la Légion d'Honneur
et Parvis de la Cathédrale, les Places Centrales, Darse, Parvis de la gare SNCF,
boulevard Carnot, rue Gambetta, rue Baudimont, etc.



Ville douce / ville des merveilles une ville à échelle humaine.

Le centre ville reste très animé, même si la situation des commerces n'est pas toujours simple. Les commerces sont diversifiés. Les grandes enseignes «franchisées» n'ont pas encore complètement banalisé le paysage urbain, ce qui ne va pas de soi (la plupart des villes de cette importance sont marquées soit par une désertification patente, soit par une banalisation des marques).

Même si les boulevards présentent un certain trafic, et un profil routier, les flux sont relativement réduits et surtout les distances sont très courtes. **Dans le centre ville, la marche devrait être le mode de déplacement principal** : il y a dix minutes (quinze maximum) entre la gare et tous les principaux équipements de la ville (Mairie, Université, Théâtre, Lycées, Congrès, Citadelle, Musée, centre commerçant, etc). **Ceci d'autant plus que la ville est belle, et l'échelle très «humaine».**

Grâce à cette qualité implicite de l'espace public, on retrouve une ville très animée, aux trottoirs envahis dès que le soleil et un peu de chaleur se montrent. Il y a un effet «Toscane du Nord»

MAIS,

les espaces publics sont très mal hiérarchisés, la voiture et le stationnement y sont omniprésents. Il est donc plutôt difficile de se déplacer à pied.

La plupart des villes comparables remarquées par leur urbanisme ont développé des stratégies fortes sur la manière de se déplacer, avec des approches qui, pour être progressives, ont été très volontaristes : ne faudrait-il pas tenter quelques opérations expérimentales d'apaisement progressifs de certains axes, pour favoriser les modes doux dans le centre ville, en ciblant l'agrément constaté dans des villes très patrimoniales dont le centre a une taille comparable ? Les villes italiennes marquées par le mouvement «slow-città» sont de belles références, ainsi que les villes flamandes (exemples : Vérone, Bruges).

Arras fait parler d'elle par les grands places et le Beffroi, et quelques monuments majeurs, dont la Citadelle. Pour le reste, beaucoup de lieux ont un traitement très médiocre, qui n'est pas à la hauteur de cette réputation. C'est d'autant plus dommage qu'il suffirait sans doute de peu d'efforts pour transformer certains des lieux stratégiques (nous pensons ici aux entrées de ville, qui sont ostensiblement décalées, à l'image du giratoire « autoroutier » de Schuman/Michonneau).

Dans l'économie actuelle des communes, on ne peut intervenir partout avec la même intensité. Il faut à la fois « faire des choix » et hiérarchiser dans la durée les interventions.

Ces interventions racontent une nouvelle actualité de la ville, mettent l'accent sur des lieux inédits, transforment les usages de ceux qui étaient déjà identifiés, etc.

Ces interventions peuvent être discrètes, ou marquantes. Même minimalistes et très économes, elles doivent pouvoir « ré-enchanter » les lieux, apporter à Arras des « merveilles » complémentaires de celles dont elles s'enorgueillissent déjà.

Les cartes repèrent des « parcours » privilégiés à travers le centre ville, qui relient des lieux majeurs, selon des faibles temps de parcours. L'identification de ces parcours ne préjuge pas de leur aménagement à venir. En particulier, il n'est bien évidemment pas question d'y supprimer la voiture. Mais il nous a semblé que ces « liens », qui existent mais sont très peu identifiables, et souvent très inconfortables, méritent d'être intégrés dans une vision d'ensemble, qui transforme la manière de se déplacer dans le centre-ville :

> Parcours Citadelle / Minelle / Darse.

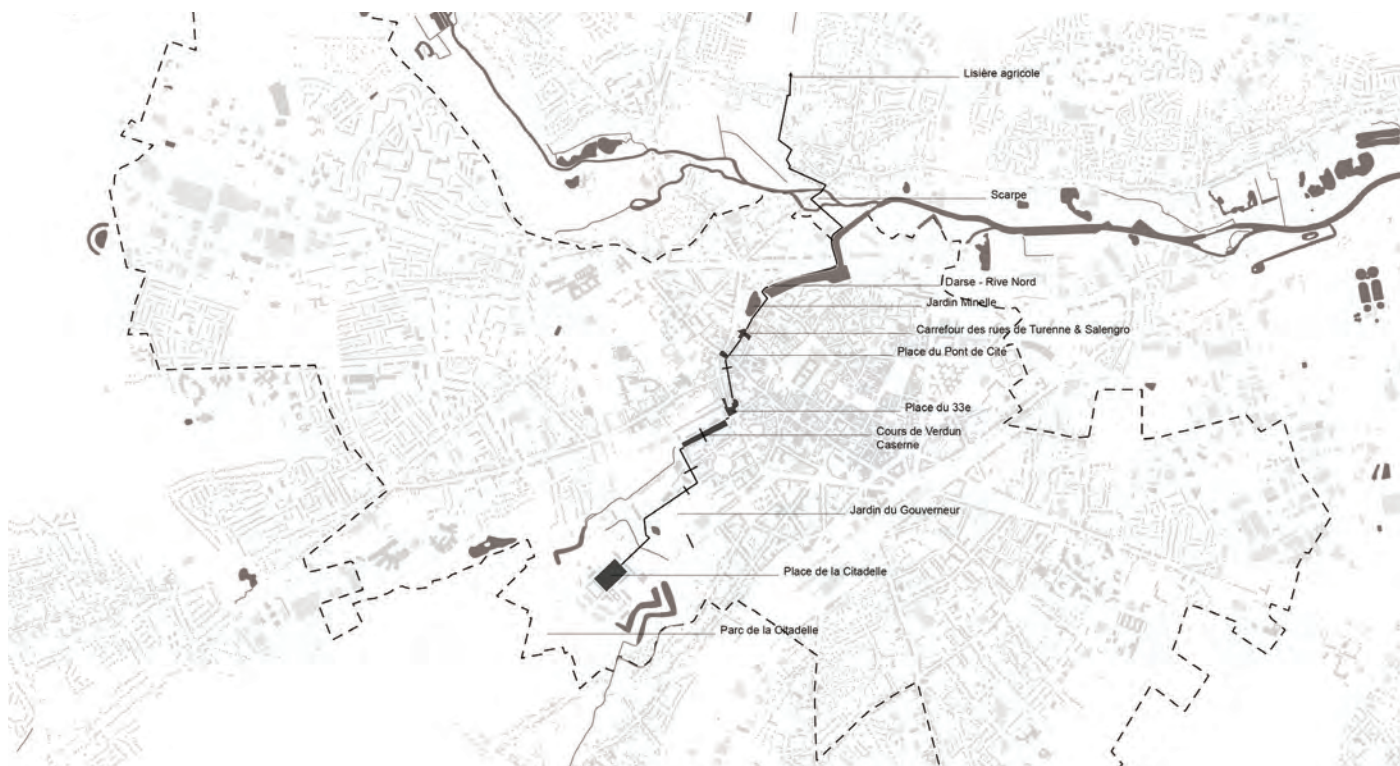
> Parcours parallèle au premier, passant par le jardin du gouverneur, la place Victor Hugo, Saint Vaast et la place de l'ancien rivage.

> Lien croisé avec les deux rues commerçantes est-ouest (Gambetta/Saint Auber + Paul Doumer Emile Legrelle), qui pose aujourd'hui la question de la place de la gare, très peu accueillante et banalisée.

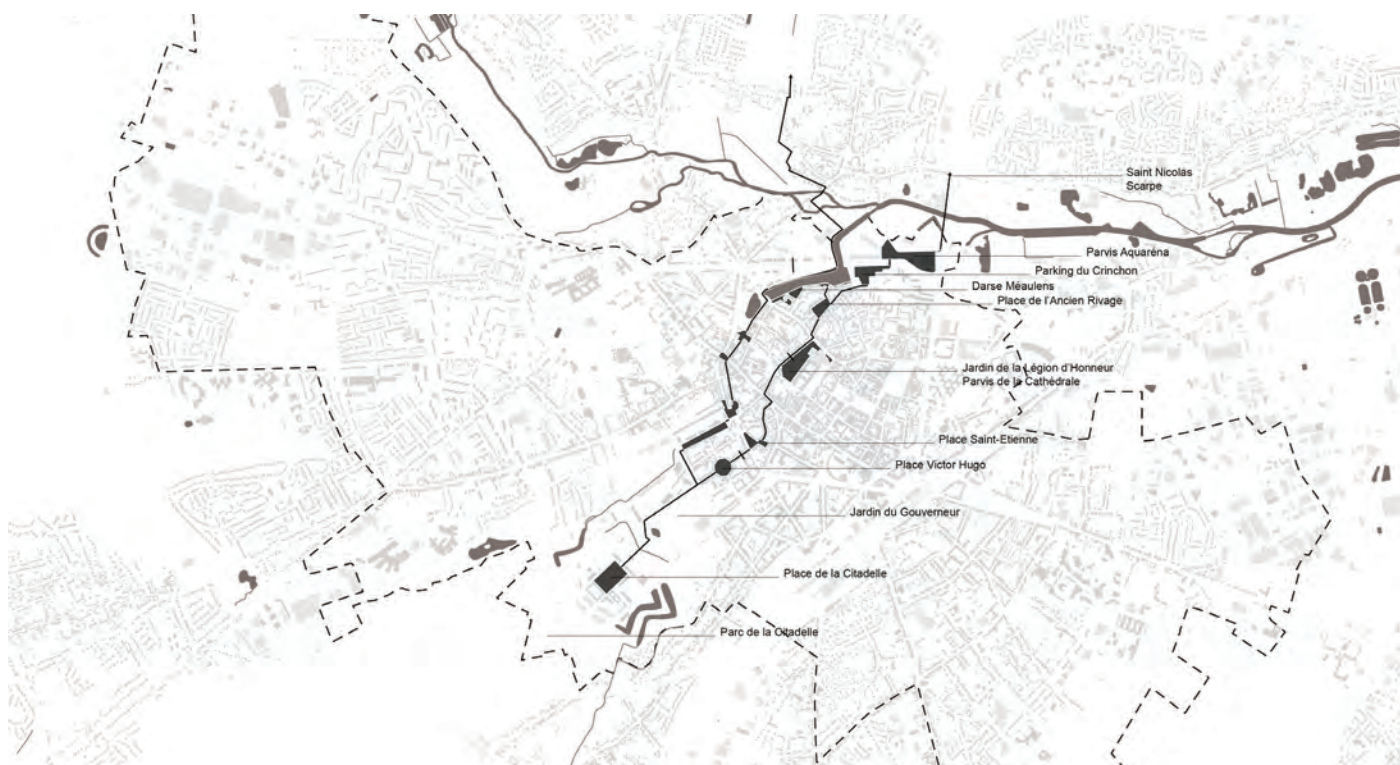
> Lien Val de Scarpe / Saint-Michel / Rietz / Université / rue du temple / Jaurès / passage sud (à imaginer) / Citadelle.

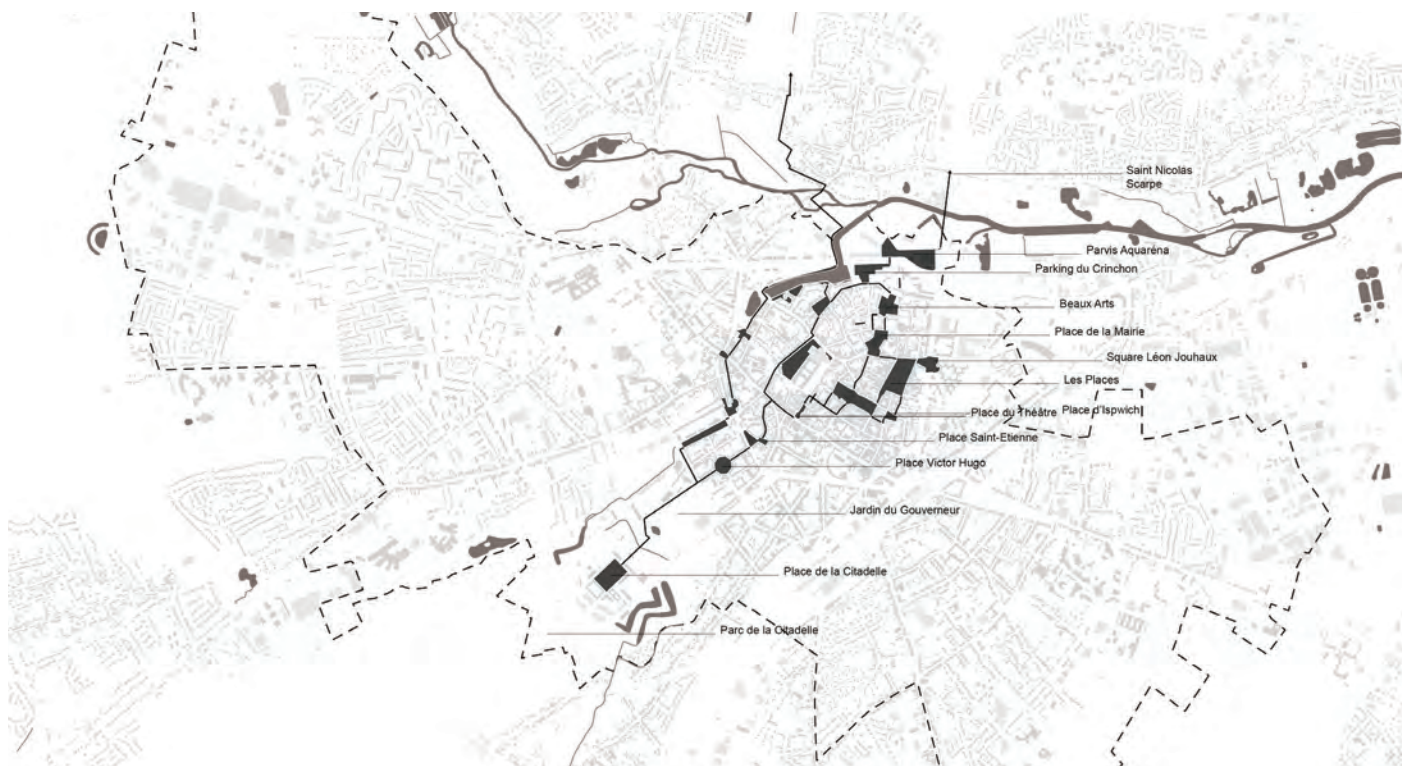
Ville douce / ville des merveilles

les qualités de l'espace public - parcours privilégié de la Citadelle aux bords de la Scarpe et la lisière des champs.

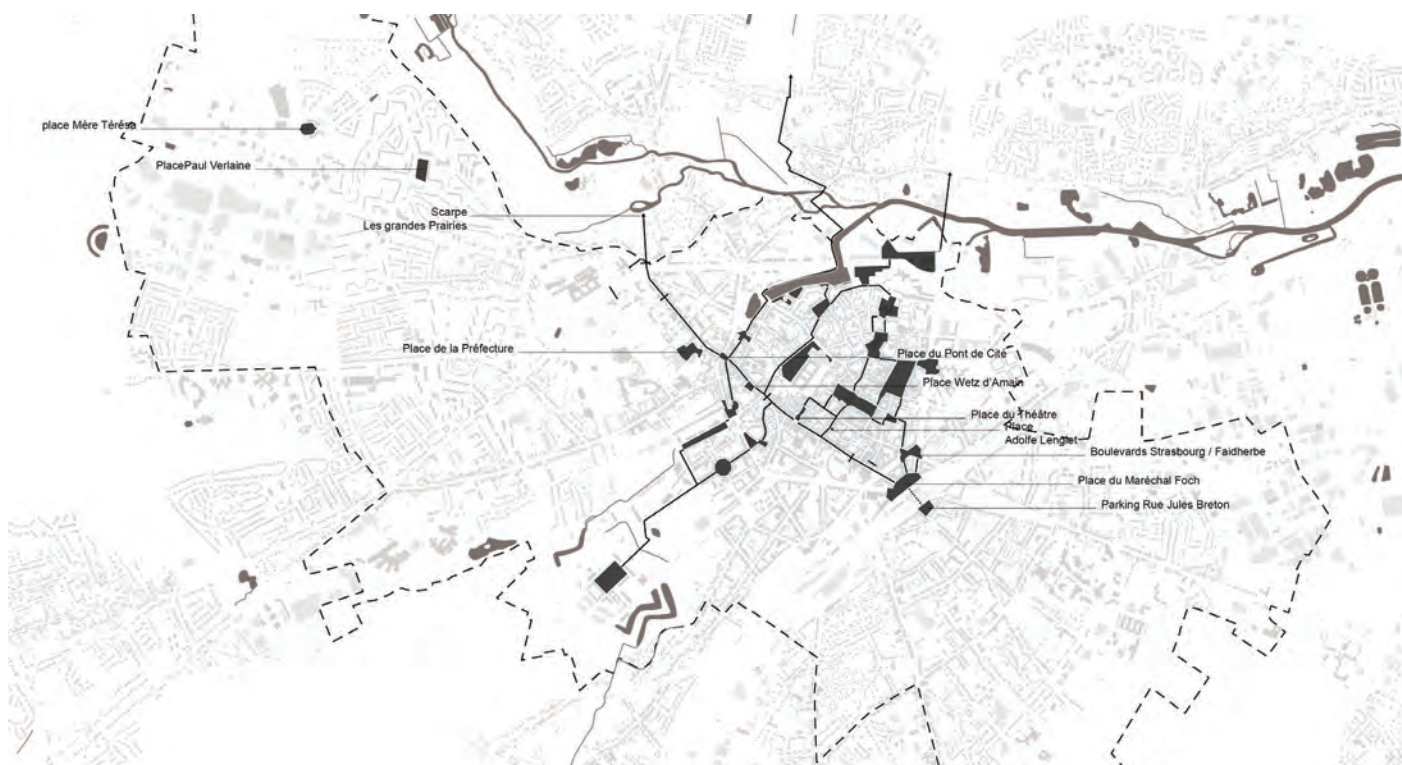


Il existe un réseau « parallèle », un réseau caché qui relie les lieux entre eux, les quartiers entre eux, qu'il faut valoriser. Parcours privilégié n°1 entre la Citadelle, le jardin Minelle, la darse Méaulens, et la Scarpe.



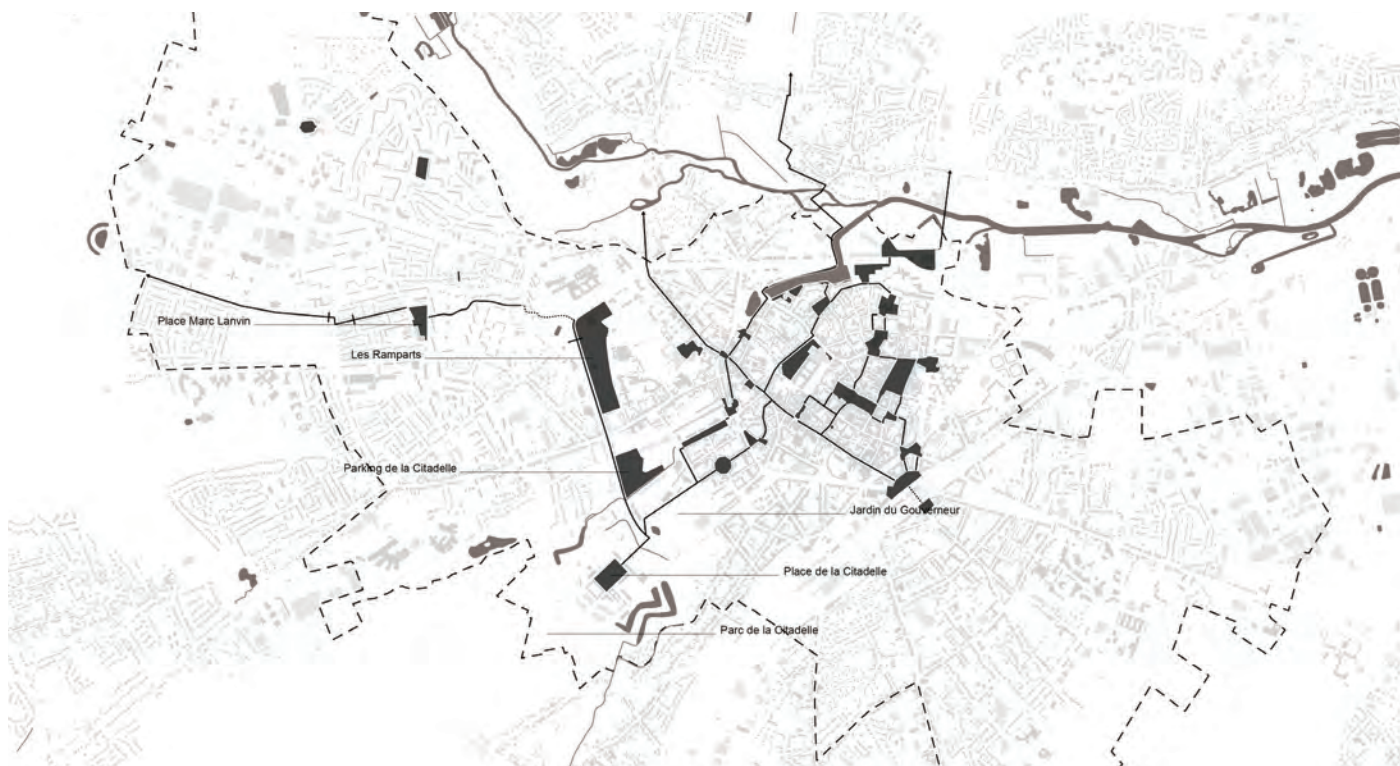


Parcours privilégié n°3, entre la Citadelle et la vallée de la Scarpe, en passant par les Places du centre-ville d'Arras.

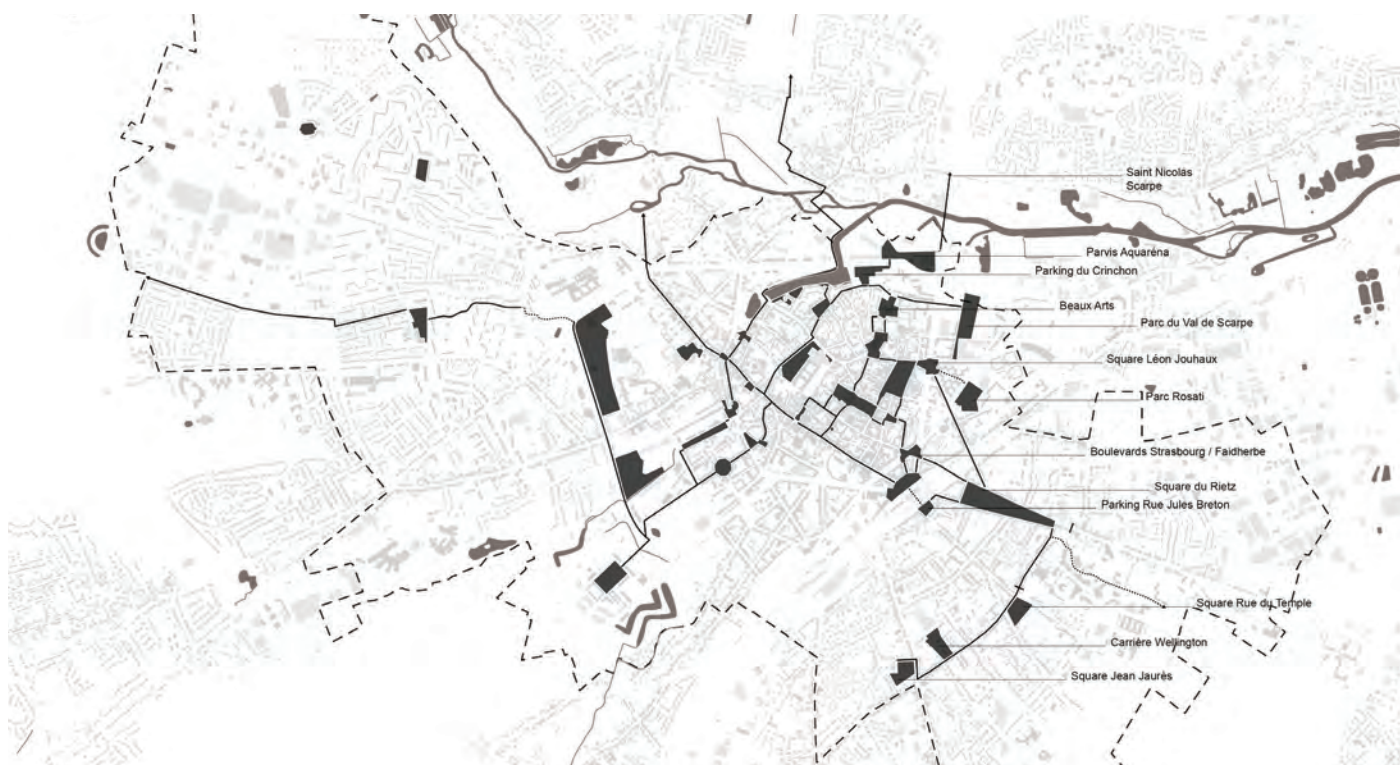


Ville douce / ville des merveilles

les qualités de l'espace public - parcours privilégié de la Citadelle aux bords de la Scarpe et la lisière des champs.



Parcours privilégié n°5
entre le centre-ville d'Arras et les quartiers Ouest de la commune.



Ville accueillante le patrimoine de la ville.

Les besoins en logement sont bien identifiés, en quantité, mais surtout en « qualité » ou en typologie par les services de la ville. Tout ceci dans une fourchette de prix très étroite, plutôt basse, à de rares exceptions près (quelques logements de haut standing chaque année, pour lesquels il y a tout de même un « créneau »). Pour le reste, le coût de sortie des opérations privées ne doit pas être beaucoup plus élevé que celui du logement social, dont l'offre est plutôt pléthorique.

Conséquence : **beaucoup d'opérations sont des produits d'investisseurs visant une clientèle segmentaire (séniors et étudiants), au risque de limiter l'offre en direction des familles.** Certaines opérations peinent justement à se commercialiser, faute de preneurs, même si elles sont de très bonne qualité.

L'attractivité du centre ville est en jeu.

Pour accueillir plus de logements, **il faut différencier les situations, tenir compte des différences**, pour éviter l'émergence de projets controversés par le voisinage et implantant dans les tissus urbains très particuliers d'Arras des formes génériques en rupture avec les parcelles riveraines.







Nous avons entamé une analyse précise des variations du tissu urbain, des typologies : formes et taille d'îlot, forme du parcellaire, dimensions du parcellaire, mode d'implantation du bâti, épannelage, qualité des espaces extérieurs privés, rapport à l'espace public, positionnement du stationnement, ratios de densité, d'emprise, de surface aménagée et de surface naturelle, en ajoutant des critères bio-climatiques et environnementaux, qui ont un impact sur la qualité même des logements (traversants, non traversants, etc.)

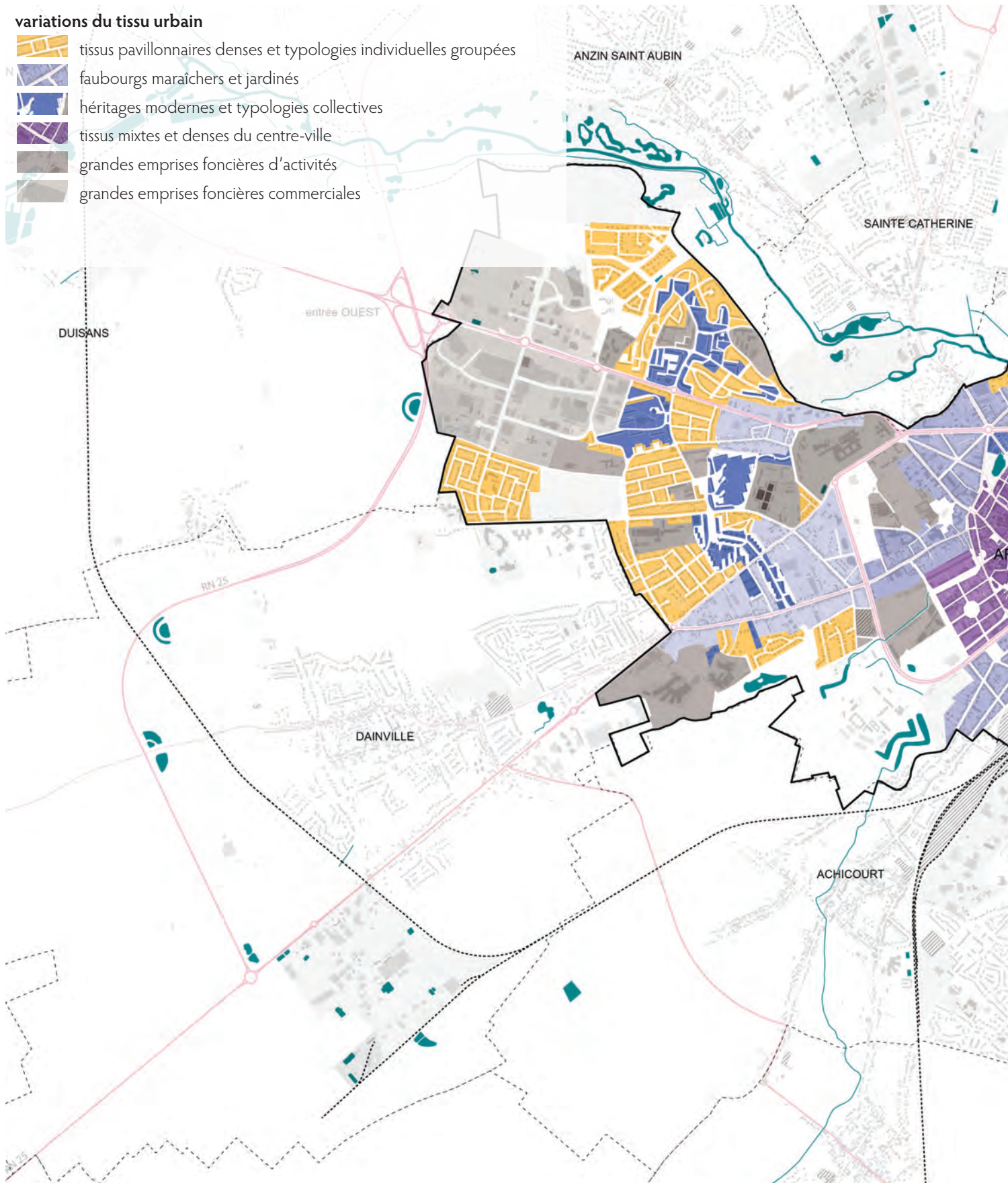
Cette première analyse permettra de conforter le diagnostic du PLUi.

Cette première analyse permet d'ores et déjà de distinguer des situations très contrastées :

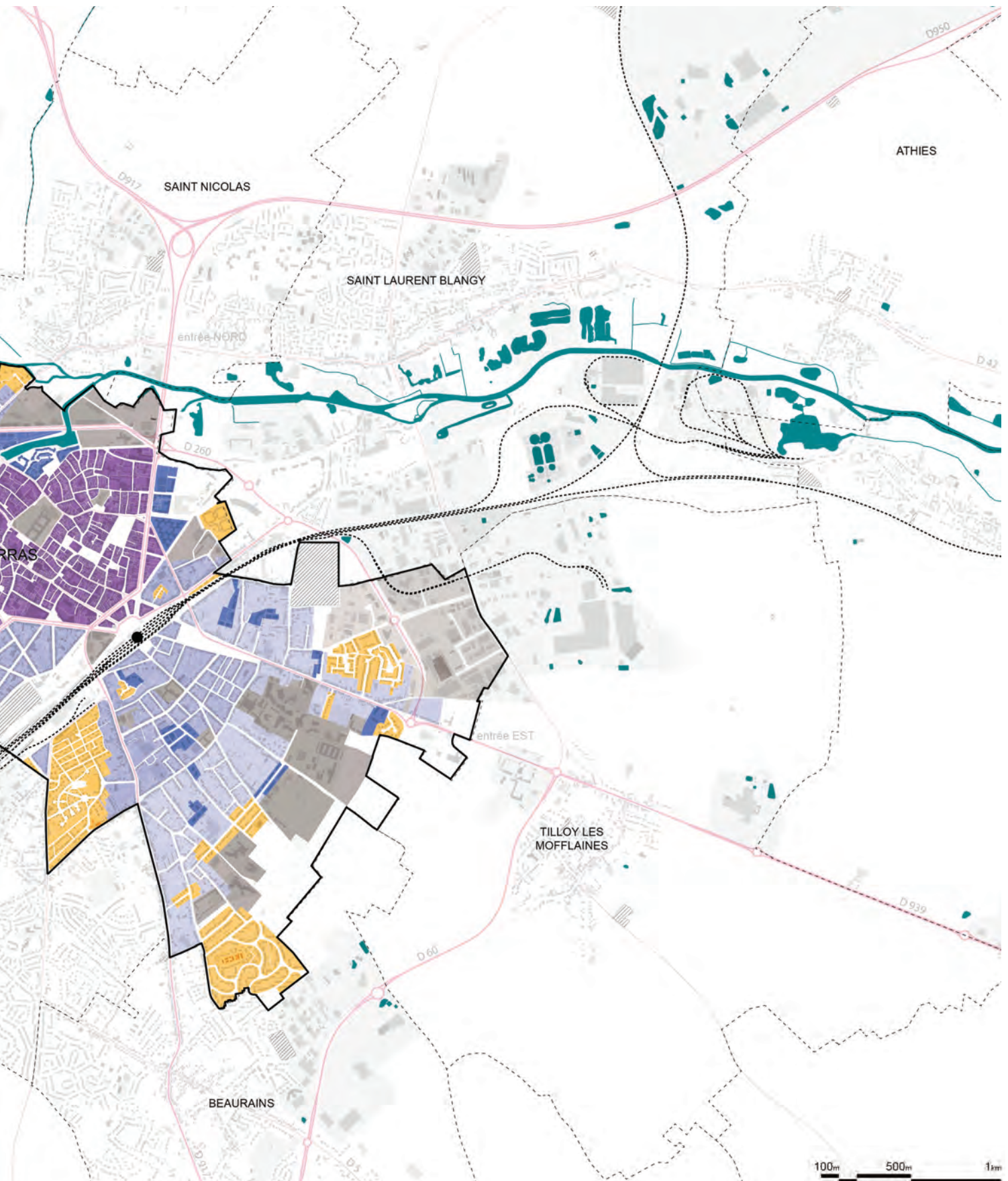
- le tissu de centre-ville, qui mériterait globalement d'être aéré pour devenir pleinement attractif,
- le tissu de grands îlots de faubourg, souvent mixte, avec maisons en frontarue, dont le cœur est encore essentiellement constitué de jardins et qui tendent à se densifier en leur centre,
- le tissu d'opérations d'habitat collectif s'ouvrant sur un parc ou un élément de paysage,
- les parcelles remarquables (ex : Schuman) qui mériteraient une approche préalable spéciale (cf «merveilles»)
- le tissu d'habitat individuel comprenant des ensembles de maisons jumelées ou groupées.

variations du tissu urbain

-  tissus pavillonnaires denses et typologies individuelles groupées
-  faubourgs maraîchers et jardinés
-  héritages modernes et typologies collectives
-  tissus mixtes et denses du centre-ville
-  grandes emprises foncières d'activités
-  grandes emprises foncières commerciales

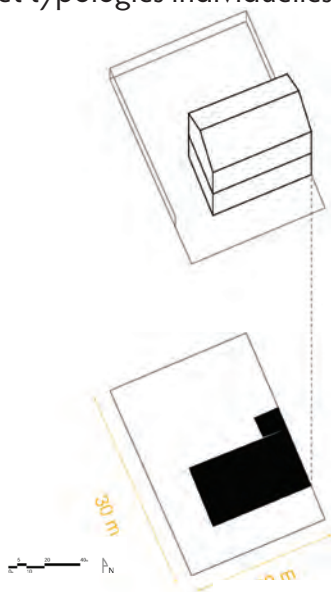
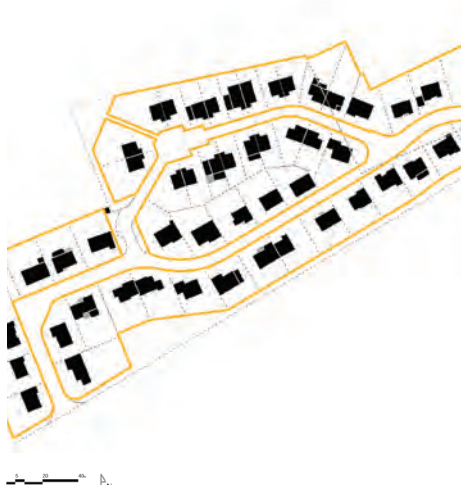


Ville accueillante le patrimoine de la ville - un patchwork d'identités.



Ville accueillante

la ville comme un jardin - tissus pavillonnaires denses et typologies individuelles groupées.



R+1
épandage

22

logement / Ha

$$\text{logement / ha} = \frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$$

1 à 2



stationnements

$$\text{stationnements} = \frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$$

20 à 30 %



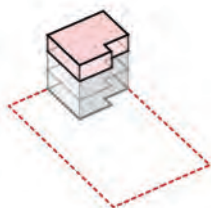
C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol

$$\text{Coefficient d'emprise au sol} = \frac{\text{emprise bâtie}}{\text{emprise parcelle}} \%$$

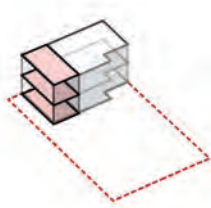
0,27

C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols

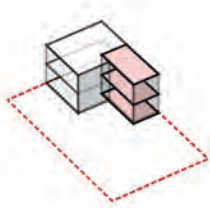
$$\text{Coefficient d'occupation du sol} = \frac{\text{surface de plancher (emprise bâtie x nb étages)}}{\text{emprise parcelle}} \%$$



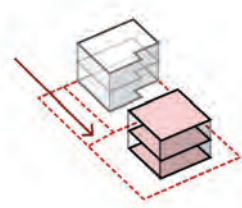
Surélever.



Étendre, en façade sur rue.



Étendre, à l'intérieur de la parcelle.



Diviser.



Nantes, Avignon Clouet.



Dordogne, Lacaton & Vassal



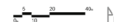
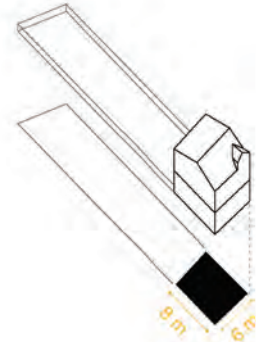
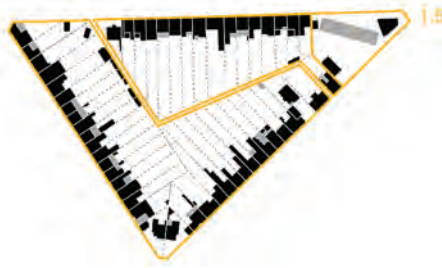
Saint-Maur des Fossés, Francesca de Marchi.



Saint-Germain en Laye, Freaks free Architects.

Ville accueillante

la ville comme un jardin - faubourgs maraîchers et jardinés.



R+1 à R+2
épannelage

82

logement / Ha

$$\text{logement / ha} = \frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$$

1 à 2



stationnements

$$\text{stationnements} = \frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$$

30 %

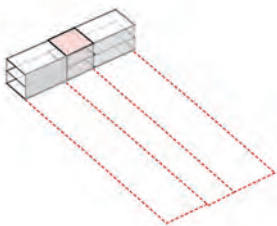


C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol

$$\text{Coefficient d'emprise au sol} = \frac{\text{emprise bâtie}}{\text{emprise parcelle}} \%$$

0,75

C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols
surface de plancher (emprise bâtie x nb étages)
Coefficient d'occupation du sol = $\frac{\text{emprise parcelle}}{\text{emprise parcelle}} \%$



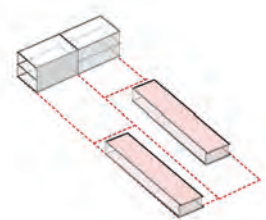
Densifier les dents creuses.
Étendre en front de rue.



Surélever.



Étendre, à l'intérieur de la parcelle.



Densifier en valorisant la forme urbaine initiale.



Londres, Alma-nac, Slim House.



Dordogne, Lacaton & Vassal

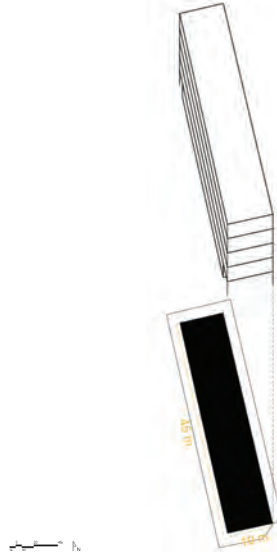


Londres, Tigg Coll.



Saintes, BNR.

Ville accueillante la ville comme un jardin - héritages modernes et typologies collectives.



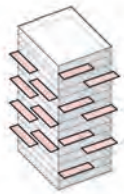
R+9
R+4
épandage

78
logement / Ha
$$\text{logement / ha} = \frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$$

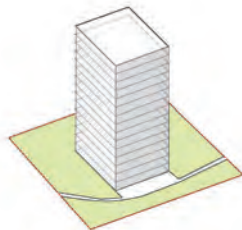
50 à 100
stationnements
$$\text{stationnements} = \frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$$

10 %
C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol
$$\text{Coefficient d'emprise au sol} = \frac{\text{emprise bâte}}{\text{emprise parcelle}} \%$$

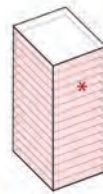
0,55
C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols
$$\text{Coefficient d'occupation du sol} = \frac{\text{surface de plancher (emprise bâte x nb étages)}}{\text{emprise parcelle}} \%$$



Augmenter l'espace de vie par des terrasses.



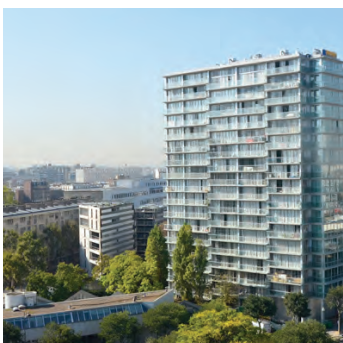
Revaloriser le paysage du rez-de-chaussée.



Améliorer le coefficient thermique.



Revitaliser les programmes et commerces des rez-de-chaussée ouverts sur l'espace commun et public.



Tour Bois-le-Prêtre, Paris, Lacaton et Vassal.

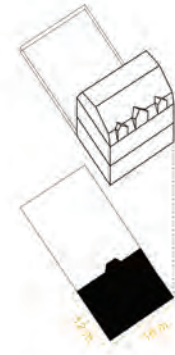


Mantes-la-Jolie, Espace Libre Paysagiste, Place et Rue Nationale, Paris, Christian de Portzamparc.



Montreuil, Alvaro Siza.

Ville accueillante la ville minérale - tissus mixtes et denses du centre-ville.



R+2 à R+3
épandage

214

logement / Ha

$$\text{logement / ha} = \frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$$

10 à 20



stationnements

$$\text{stationnements} = \frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$$

45 à 70 %



C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol

$$\text{Coefficient d'emprise au sol} = \frac{\text{emprise bâtie}}{\text{emprise parcelle}} \%$$

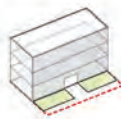
1,50

C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols

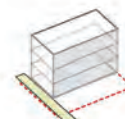
$$\text{Coefficient d'occupation du sol} = \frac{\text{surface de plancher (emprise bâtie x nb étages)}}{\text{emprise parcelle}} \%$$



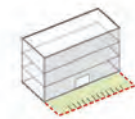
Substituer, rénover.



Densifier, sans pour autant renoncer au jardin.



Créer des perméabilités vertes.



Accorder une plus grande place au paysage.



Passage de la Brie, Paris 4



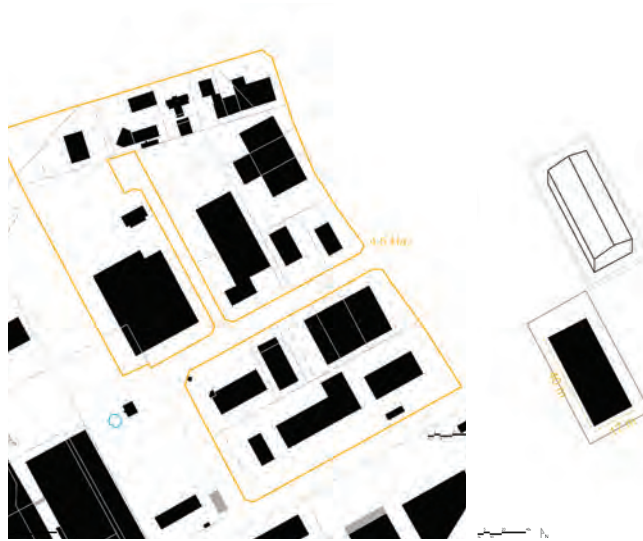
Zurich, Zita Cotti.



Munich, Allemagne, Finch & Jocker.

Ville accueillante

la ville minérale - grandes emprises foncières d'activités.



Rdc
R+1
épandage

0

logement / ha = $\frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$

5 à 40



stationnements

stationnements = $\frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$

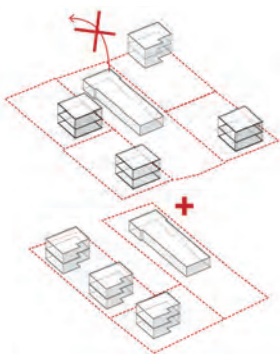
30 à 50 %



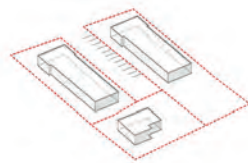
C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol
Coefficient d'emprise au sol = $\frac{\text{emprise bâte}}{\text{emprise parcelle}} \%$

0.46

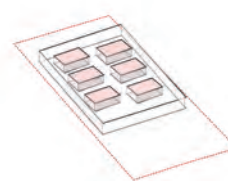
C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols
Coefficient d'occupation du sol = $\frac{\text{surface de plancher (emprise bâte x nb étages)}}{\text{emprise parcelle}} \%$



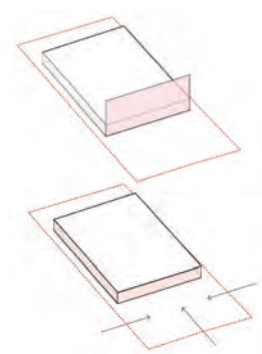
Maintenir l'activité artisanale en centre-ville.
Favoriser la mixité fonctionnelle.



Mutualiser le stationnement.



Recycler les bâtiments industriels pour l'artisanat.



Travailler l'architecture de la façade.
Repenser la limite au travers de l'architecture.



Cité artisanale du Landy (93)



Cité artisanale de Valbonne, Comte Vollenweider

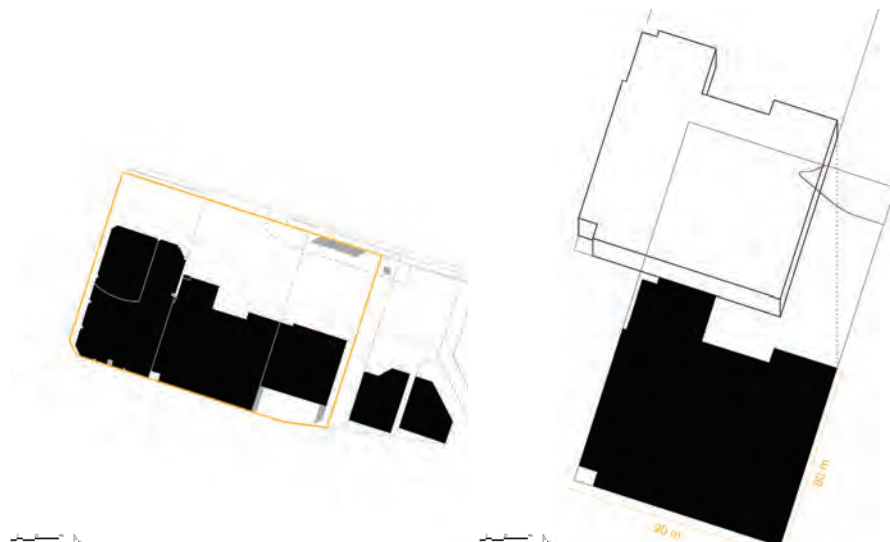


Karting, Ile de Nantes.



Industrie bois, Bohlen, Allemagne, Baumschlagler Eberle.

Ville accueillante la ville minérale - grandes emprises foncières commerciales.



Rdc
épandelage

0

logement / Ha

$$\text{logement / ha} = \frac{\text{nb logements}}{\text{hectare (10 000 m}^2\text{)}} \%$$

150 à 700



stationnements

$$\text{stationnements} = \frac{\text{nb stationnements à la parcelle}}{\text{parcelle}}$$

50 à 70 %



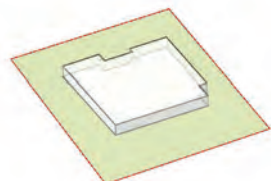
C.E.S. Coefficient d'Emprise au Sol

$$\text{Coefficient d'emprise au sol} = \frac{\text{emprise bâte}}{\text{emprise parcelle}} \%$$

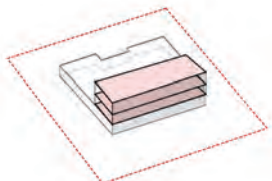
0,51

C.O.S. Coefficient d'Occupation des Sols

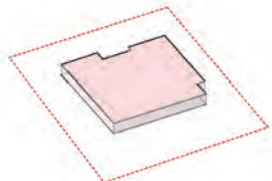
$$\text{Coefficient d'occupation du sol} = \frac{\text{surface de plancher (emprise bâte x nb étages)}}{\text{emprise parcelle}} \%$$



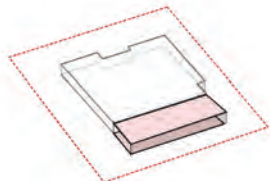
Traiter les sols et toits par le paysage.



Construire sur le commerce - mutualiser les parkings.



Recherche de la qualité architecturale.



Intégrer le parking au bâtiment.



Giardini di Jesolo, Aires mateus, Venezia.



43 Europark, Salzburg, Autriche, Massimiliano Fuksas.



Eurospar, Vorkloster, Autriche, Dietrich Untertrifaller.

Un plan coordonné à moyen terme changer l'usage et l'image de la ville.

On ne changera l'image de la ville qu'en en changeant les usages, pour le meilleur. Ces transformations engagent principalement l'espace public : on ne transformera pas la ville avec des grands équipements emblématiques, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires. Cette époque semble révolue. Par contre, **l'articulation des espaces publics avec les opérations construites, même modeste, a du sens**. Par exemple, il faut que la transformation éventuelle du bas de l'avenue Michonneau soit envisagée en lien avec la ZAC Val de Scarpe d'une part, et avec la transformation des îlots à venir du côté de la caserne des pompiers, du site des compagnons, du site Oxial, etc, d'autre part.

Qui dit espace public, dit usages et modes de déplacement, qui pour l'instant, on l'a vu, se résument souvent à circuler en voiture et stationner. Penser la reconfiguration de l'espace public suppose donc à terme :

- **de prévoir des actions concrètes sur les lieux emblématiques** : place des Héros, Boulevard Schumann, bas de l'avenue Michonneau, jardin Minelle et place de Tchécoslovaquie,
- **de revoir l'ensemble du plan de déplacement**, en lien avec le plan de circulation, le déploiement des transports en commun, l'articulation avec la marche et le vélo,
- **de lancer, même par fragments, la réalisation de « liaisons » apaisées transversales, notamment entre Citadelle et Scarpe** ; mieux relier le centre ville à la Scarpe avec deux ou trois parcours privilégiés,
- **d'envisager les modifications d'usage de certains sites aujourd'hui dédiés à la voiture** (petites places du centre, petites places de quartier : Ipswich / Saint-Etienne / Théâtre), mais aussi Place Victor Hugo,
- **d'intégrer dans la réflexion les parcours secondaires sur les faubourgs** : accès depuis Baudimont au centre ville, accès à l'université depuis la gare et le centre ville ; Lier ces actions avec les opérations NPNRU (ce qui va dans le sens de la nouvelle « doctrine » du renouvellement urbain, qui demande ostensiblement de sortir d'une logique de « périmètre » et lien ces opérations au reste de la ville),
- **d'intégrer certaines opérations immobilières dans la logique d'ensemble de valorisation des espaces publics**, des parcours et du paysage : Diderot, triangle Schumann Darse.

Ce plan d'action doit pouvoir, dès 2016 - 2017, identifier des actions à court terme (lancées dès 2017 - 2018, avec un résultat en 2018 - 2019) et des actions à plus long terme (fin de mandat / mandat suivant).

Il faudra donc définir :

- jusqu'où aller (cela dépend aussi de l'estimation financière des travaux, et des capacités d'investissement),
- comment expliquer ? il faut des actions lisibles par tous, sans faire de « coup » à court terme. Expliquer qu'une action, même simple, s'inscrit dans une vision d'ensemble est légitime, mais cela n'est pas simple. Il faudra donc travailler à « trouver les mots » qui accrochent l'attention de chacun des arrageois. Il est sans doute bon, pour ce faire, de s'appuyer sur l'expérience de la vie quotidienne des uns et des autres, mais aussi sur la valorisation de la ville, de ses monuments, de son paysage,
- comment discuter, concerter ? certaines des actions peuvent être mises en place dès maintenant (exemple: concours de design pour les terrasses de la place des Héros, paysagement de Michonneau sur le Val de Scarpe) d'autres méritent sans doute d'être évaluées dans le cadre d'un « débat public ». Comment le mettre en place ? avec quels outils ? jusqu'à quel point faire porter cette concertation citoyenne ?
- mettre au point un « programme d'actions », à partir de 2017 - 2018 et, à partir de cette date, positionner chaque action (même l'accompagnement des missions de suivi, ou les projets comme Diderot) dans la stratégie d'ensemble. Identifier très vite quelques thématiques récurrentes aidera.

Lien avec le PLUi ce qu'il faudrait faire.

La démarche de PLUi est en cours. Le travail fait sur l'état des lieux et le plan guide suggère les pistes de travail suivantes, en lien avec le PLUi, notamment pour l'élaboration du PADD :

- La structure d'ensemble, appuyée sur la Scarpe.

L'ensemble de l'agglomération est centrée et appuyée sur la vallée de la Scarpe. Certaines parties ont fait l'objet d'aménagements récents. Des projets urbains importants sont situés sur les marges de la vallée. La commune d'Arras est une pièce maîtresse de ce dispositif, même si l'accès direct à la Scarpe est localisé (les limites communales étant souvent en retrait). Les « respirations » transversales à la rivière (prairies, chemins, dégagements visuels) devraient être préservées. Dans ce dispositif d'ensemble, la darse est un élément essentiel. Ceci engage tous les projets d'aménagement autour de la Darse, ainsi que la qualité des espaces publics.

- Les liens transversaux, de Citadelle à Scarpe.

Le centre ville, très minéral, est situé entre deux grands « parcs », la Citadelle et le val de Scarpe. Les liens transversaux identifiés dans l'état des lieux et le plan guide doivent d'une manière ou d'une autre apparaître dans le PADD : habiter Arras, c'est être à 10 minutes à pied de deux grands parcs.

En particulier, ce travail devrait faire ressortir des espaces publics « relais » (parcs, jardins, squares, passages, rues réaménagées) susceptibles de faire le lien entre la Scarpe et la Citadelle : traces du Crinchon, jardin Saint-Pierre, Place Victor Hugo, place rues identifiées dans l'état des lieux, place Saint-Etienne, place du Théâtre, Grands places évidemment, jardin du Rietz, cours de Verdun et jardins de l'opération immobilière voisine, Darse, etc).

- Les « entrées de ville ».

La commune d'Arras n'est pas complètement « cernée » par le territoire urbanisé des autres communes riveraines. En plusieurs points, les entrées d'Arras sont aussi les limites de l'urbanisation, le passage du grand paysage ouvert de l'agglomération au tissu urbain proprement dit (Bonnettes / Saint-Paul / entrée Ouest / entrée ZA Est / entrée Nord au droit de la Scarpe).

Dans certains cas, comme pour l'entrée Schuman/Michonneau, le PLU préconisait des formes urbaines « réglées » et ordonnancées qui ne correspondent pas au caractère très ouvert, naturaliste presque, de ce lieu en contact direct avec le paysage de la vallée. Il faut étudier un dispositif qui marque l'entrée, mais sans l'emphase « néoclassique » que l'ancienne prescription suggérait.

- Les franges urbaines, en lien avec le paysage agricole.

La ville a un contact direct avec les champs et le grand paysage, l'horizon du plateau arrageois. C'est une chance, il faut donc urbaniser avec parcimonie, et en tous les cas avec un soin particulier les terrains qui donnent sur ces horizons. Dans certains cas, il faut sans doute renoncer à urbaniser, et considérer que la lisière existante est une lisière définitive (ouest), faute de quoi il est probable que l'urbanisation des communes voisines grignote l'espace disponible et coupe Arras de la campagne riveraine. Dans d'autres cas, si on urbanise, il faut le faire en tenant compte de l'ouverture paysagère en face de laquelle les nouvelles opérations seront édifiées (ex : secteur chemin des chiens / rue Emile Zola / crématorium, au sud-est de la commune). Autres secteurs de frange stratégiques : Lycée Savary / Conforama ; Ancien Lycée Ferry.

- Identification des projets d'infrastructure.

Projets d'infrastructure sur la commune d'Arras, mais dont l'aménagement a un impact sur l'ensemble de l'agglomération :

- « pacification » de la RD 266 à l'ouest du Rond-Point Baudimont, dont l'aménagement dudit rond-point, l'ensemble présentant un caractère très routier incompatible avec l'inter / multimodalité et avec les liaisons transversales inter-quartiers,
- statut des boulevards à terme : réflexion non aboutie, les boulevards sont aujourd'hui manifestement surdimensionnés, et ne donnent pas une image favorable, ni ne favorisent la transition vers les modes doux sur le centre pourtant situé à quelques minutes à pied,
- traversées de la Scarpe, accès au parc (infrastructures secondaire / système de modes actifs et liaisons douces),
- traversée des voies SNCF au sud, entre Jaurès et Citadelle.

- Les pôles complémentaires du centre ville et l'agglomération.

La ville est identifiée par son centre historique, mais la réalité est plus complexe. Même si le caractère radial est bien marqué, et le centre défini par le tracé des boulevards, des polarités secondaires ont un rôle important à l'échelle de l'agglomération. Arras est une ville « polycentrique », et cela a beaucoup d'importance dans la représentation de l'agglomération. La ZA Est, le secteur commercial de l'Ouest (Auchan Arras), l'Hôpital et l'Université sont des « attracteurs » d'agglomération qui ont un impact sur l'organisation des déplacements, les représentations symboliques de la ville centre.

De la même manière, il est évident que dans les vingt ans qui viennent, la vitalité des commerces de centre-ville d'Arras, aujourd'hui bien diversifiés mais parfois fragile, dépendra de la politique publique d'ensemble et des décisions d'implantation de nouvelles surfaces commerciales périphériques.

- Intégrer les quartiers NPNRU dans la structure d'ensemble.

Arras regroupe trois des secteurs NPNRU (Saint-Michel, Jean Jaurès, Baudimont). Ces quartiers sont liés à d'autres opérations (Diderot, Val de Scarpe, etc) et à des enjeux de liaison comme la traversée sud des voies SNCF entre Citadelle et Jaurès. Le projet d'ensemble devrait contribuer à inclure/intégrer/relier ces quartiers PRU avec la structure de l'agglomération.

- Équilibrer l'offre de logements en centre ville et sur ces franges.

Beaucoup d'opérations privées sont aujourd'hui constituées de produits d'investisseurs spécifiques (dédiés aux étudiants près de l'université, aux seniors près du centre ville). Le marché pourrait être à terme déséquilibré, et surtout fragile (trop d'offre pour la demande sur ces segments de clientèle). Peu d'opérations publiques contrebalancent ce déficit d'offre pour les familles (essentiellement Val de Scarpe). Le secteur Diderot a vocation à renforcer ce rééquilibrage, même si le quartier est un peu loin du centre ville. Quelques opérations complémentaires « volontaires » seraient nécessaires en centre ville, sur des dents creuses, dont les conditions de réussite seraient :

- l'intégration de cette politique de logement dans une stratégie globale de « changement d'image » et d'usage de la ville centre, avec une présence du transit voiture plus modérée, avec de meilleurs liens avec les grands espaces naturels et les parcs, plus de parcs en centre ville (en plus des nombreux atouts et aménités déjà présents),

- une politique de logement cohérent à l'échelle de l'agglomération arrageoise, qui ait pour objet de ré-équilibrer l'offre de logement à destination des familles, notamment en tenant compte du coût induit des implantations éloignées des services en terme de transports en commun (lignes déficitaires, ou inexistantes) et d'infrastructures (l'agglomération finance les voies d'accès à ces implantations nouvelles),
- une production de quelques opérations pilotes remarquables.

- Éléments d'ajustement réglementaires.

Le suivi des projets depuis le printemps et l'étude du règlement d'urbanisme permet d'ores et déjà de dégager les pistes d'évolution suivantes :

- pour les tissus « lâches » des faubourgs, principalement constitués de parcelles en lanières, de maisons en front rue et de grands jardins de cœur d'îlot, les mutations ont un impact majeur, surtout lorsque, comme dans le cas de Fiducim, l'îlot comporte une friche d'activité de grande dimension en son sein. Les bâtiments résultants sont en rupture complète avec le milieu riverain : trop larges, trop longs (avant d'être trop hauts) et surtout transformant la majeure partie du sol en un vaste parking. Les dispositions réglementaires devraient prévenir ces effets. (NB : il faut pour cela une méthode qui effectue des tests, et tire parti de l'analyse des opérations en cours),
- pour les franges du centre-ville, le ratio de stationnement pose systématiquement un problème pour les opérations récentes, qui sont principalement constituées d'immeubles résidentiels d'investisseurs « spécialisés » : trop de stationnement par rapport aux besoins réels, qui saturent les sols et minéralisent à l'excès les parcelles. On doit pouvoir profiter des évolutions en cours pour ajuster les ratios au plus près des besoins,
- une partie du centre ville fait l'objet de prescription d'alignement de type « ordonnancement de ville de la reconstruction » dont on ne comprend pas les raisons. Arras n'est pas une ville ordonnancée. Les retraits d'alignement en attique et les contraintes de positionnement « monumental » du bâti devraient être supprimées (exemple sur le boulevard Schumann),
- le maintien d'un coefficient de pleine terre et de la présence de jardins (article 13) dans les grands îlots du centre et des faubourgs est un enjeu capital.

synthèse thématique

les invariants du plan guide de la ville d'Arras :

Ville et nature .1

La chance du patrimoine .2

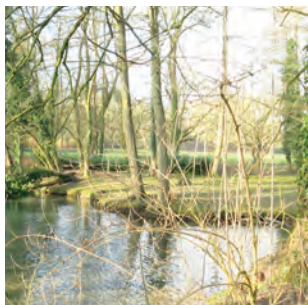
La ville apaisée .3

La vie des quartiers .4





Le cours d'eau de la Scarpe.



Les Grandes Prairies.



Les remparts - Jardin du Préfet.



Jardin Minelle.



Limite Est de l'urbanisation de la ville d'Arras - sites de l'ancien Lycée Ferry et de l'Université.



Coeurs d'ilot paysagés du tissu de faubourg du quartier Rietz - Saint-Sauveur.



ville et nature

Arras, une ville alliée aux espaces naturels et paysagés.

.....**1a** / La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.

.....**1b** / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

Faciliter la mise en réseau des espaces verts en ouvrant de nouveaux espaces au public : Rive Nord de la darse Méaulens, jardin Minelle, jardin de la Légion d'Honneur, jardin de la Maison Saint Vaast, les remparts du jardin du Préfet, jardin du Gouverneur, bois de la Citadelle, etc.

.....**1c** / Stabiliser et valoriser les limites avec les champs et le grand paysage agricole.

.....**1d** / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.



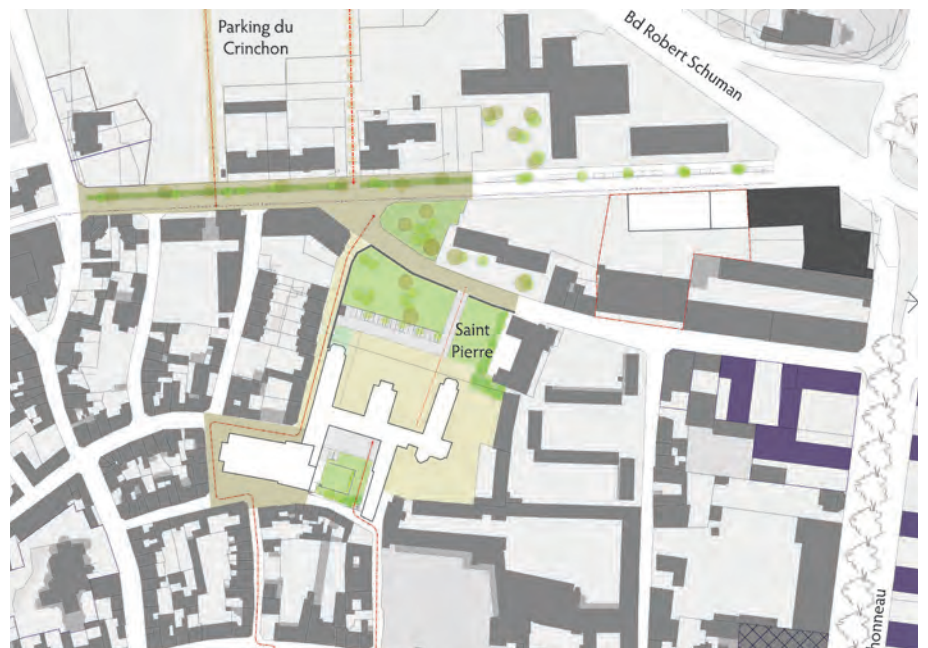
Harmonisation des mobiliers des terrasses des Grands Places.



Accompagnement aux travaux d'ITE.



Préconisations d'intervention sur le mur de clôture de l'Hospice Saint-Pierre et son jardin, donnant sur l'espace public de la rue du Crinchon.



Orientations d'aménagement secteur Crinchon / Office Saint-Pierre + Entrée Nord d'Arras. (Université des compagnons, Fiducim, Oxyal, groupe Scolaire du Val de Scarpe, centre de secours, mutations sites Ford et Chronodrive, etc).

la chance du patrimoine **2**

.....**2a** / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.

Concours de design (appuyé sur des savoir-faire locaux, pour les paravents et jalonnements des terrasses de café/restaurants de la Grand Place et de la place des Héros), piétonisation de la place des Héros, réorganisation du stationnement sur la Place Victor Hugo, attractivité commerciale du centre-ville, etc.

.....**2b** / Favoriser la réhabilitation et la rénovation des immeubles courants, par séquences cohérentes, pas à pas.

Concours de la plus belle façade rénovée entre 2012 et 2016 en centre-ville et faubourg, préconisations et questionnement sur la pertinence de l'investissement pour l'Isolation Thermique par l'Extérieur (notamment sur les bâtiments des faubourgs), etc.

.....**2c** / Corriger les dissonances les plus flagrantes.

Héberges, coins de rues, effet de cour «arrière», etc.

.....**2d** / Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges des formes architecturales et urbaines adaptées à leur contexte.

Accompagnement des projets de l'Université des compagnons, Fiducim, Oxyal, groupe Scolaire du Val de Scarpe, centre de secours, mutations sites Ford et Chronodrive, etc. (en lien étroit avec les avis de l'ABF).



Entrée Nord - avenue Jules Catoire / avenue Michonneau.



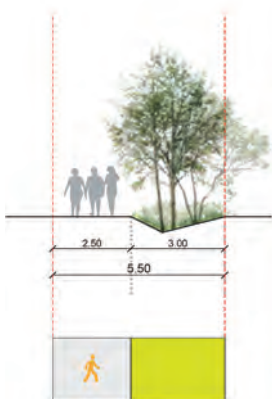
Entrée Ouest - avenue Winston Churchill.



Quartier de la Gare SNCF - Place Foch.



Parcours piéton apaisé entre la Citadelle - le Jardin Minelle - la Darse Méaulens - la Scarpe.
Profil type état existant / état projeté de la rue du 29 juillet.



PROFIL TYPE
allée piétonne & modes doux



PROFIL TYPE
voie simple sens - desserte de l'îlot



Faisabilité pour l'aménagement du site Match. Profils voie de desserte / voie douce & plan.

la ville apaisée

Mailler les paysages et les lieux.

.....3a / Tirer parti des boulevards pour apaiser le centre-ville, et changer leur image souvent trop routière.

Pacifier l'infrastructure des avenues Paul Michonneau (entrée Nord), Winston Churchill (entrée Ouest), etc ; avec une juste mesure de l'intervention.

.....3b / Organiser, simplifier et moderniser les accès à la gare.

.....3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/ promenades vélos et piétons prioritaires.

Assurer le cheminement confortable des piétons (et des modes doux de transport) : entre la citadelle et les bords de la Scarpe, entre le centre-ville et les bords de la Scarpe, entre la gare SNCF et le quartier de l'Université, entre les quartiers Ouest de Beaudimont / Diderot / Hochelle et le centre-ville, entre les quartiers Est de Jaurès / Rietz / saint-Sauveur et le centre-ville, etc.

.....3d / Libérer certains lieux emblématiques de l'excès de stationnement, tout en maintenant les capacités nécessaires à la vie urbaine.

(Place du Théâtre, place Victor Hugo, square du Rietz, place de Marseille, place Saint-Etienne, etc).

.....3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/ allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

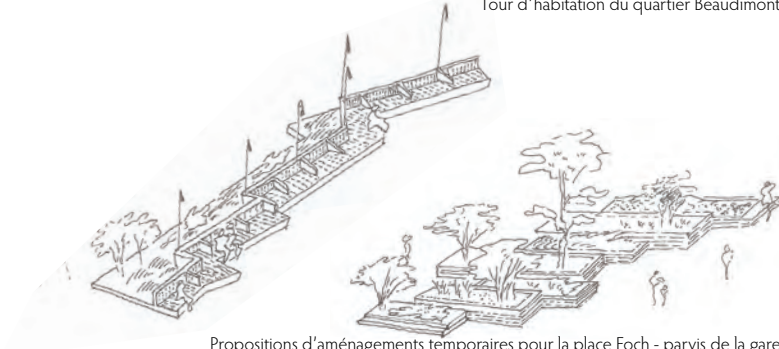
Pour assurer cette ville apaisée, venelles, cours, ruelles, passages, allées, chemins et sentes, innervent l'intérieur des « grands îlots paysagers », typiques du tissu arrageois.



Tour d'habitation du quartier Beaudumont.



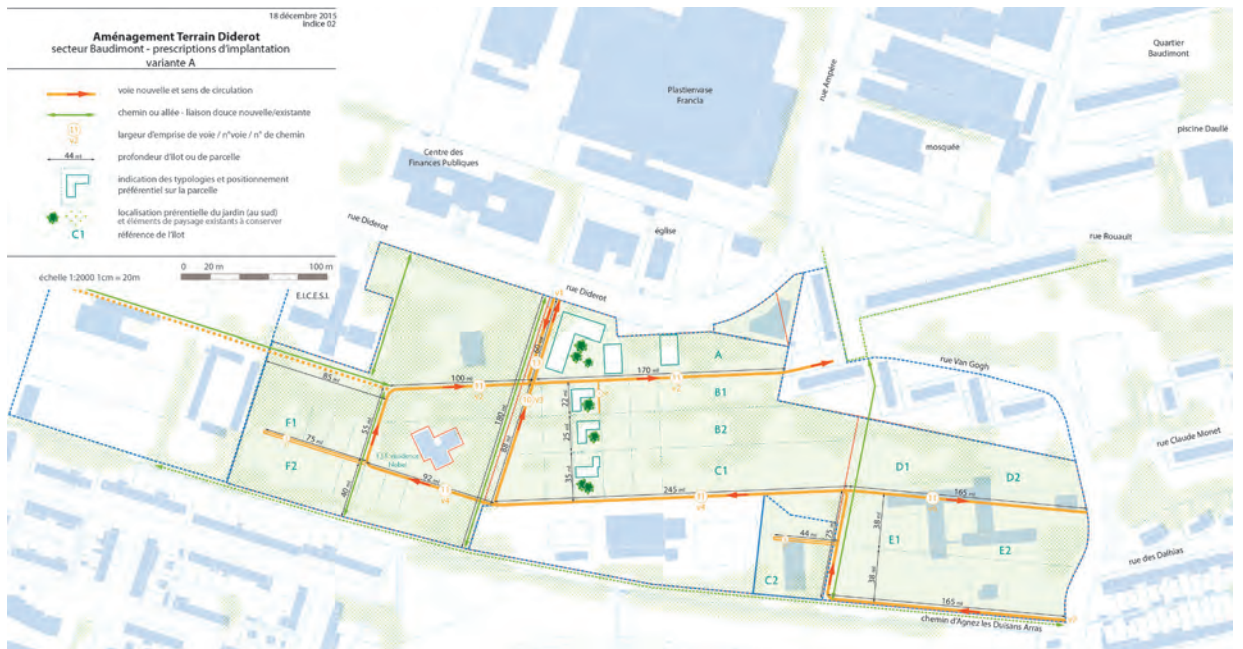
Château d'eau des quartiers de faubourgs Est d'Arras.



Propositions d'aménagements temporaires pour la place Foch - parvis de la gare.



De nouveaux usages (équipement multisport), parc Jean Jaurès.



Sites des mosquées du quartier Beaudumont.



Résidence Saint-Michel.

la vie des quartiers

.....**4a** / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

.....**4b** / Sur au moins une place ou lieu par quartier, créer un jardin ou une place plus accueillante pour les habitants, avec des usages diversifiés.

(Réaménagement du parc Jean Jaurès, de la Place Foch, etc).

.....**4c** / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

Secteurs Diderot, Herriot, CBI et TSA, etc, et quelques opérations complémentaires «volontaires» nécessaires en centre-ville.

.....**4d** / Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence, en concertation avec les associations des quartiers.

.....**4e** / Insérer les opérations de renouvellement urbain dans le reste du tissu des quartiers, en valorisant leur atouts.

Ces secteurs NPNRU (Saint-Michel, Jean Jaurès, Baudimont) liés à d'autres opérations (Diderot, Val de Scarpe, etc) et à de nombreux enjeux de liaisons avec les quartiers alentours.

Listing des opérations avec les thématiques de rattachement synthèse thématique.

A. L'entrée Nord d'Arras - avenue Michonneau / Secteur Crinchon

A. 01. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour le paysagement de l'avenue Michonneau

- 1a /** La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 3a /** Tirer parti des boulevards pour apaiser le centre-ville, et changer leur image souvent trop routière.
- 3c /** Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon

- 1a /** La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 1b /** Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.
- 2c /** Corriger les dissonances les plus flagrantes.
- 2d /** Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.
- 3c /** Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 4a /** Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

A. 03. Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe

- 1a /** La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 2d /** Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges..
- 3c /** Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 4a /** Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.
- 4c /** Compléter l'offre de logement et d'équipement, en jouant avec les spécificités du quartier.

A. 04. Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel

- 2c /** Corriger les dissonances les plus flagrantes.
- 2d /** Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.
- 3c /** Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 4d /** Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence.
- 4e /** Insérer les opérations de renouvellement urbain dans le reste du tissu des quartiers, en valorisant leur atouts.

A. 05. Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Monnet

- 1a /** La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 2d /** Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.
- 3c /** Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 3e /** Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.
- 4c /** Compléter l'offre de logement, de service et d'équipement, en jouant avec les spécificités du quartier.

B. Liens Scarpe Canalisée & Scarpe naturelle - darse Méaulens / friche Tricart

B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse & liens avec la Scarpe

- 1a / La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.
- 2a / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.
- 3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.
- 4d / Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence.

B. 07. Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman

- 1a / La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 2d / Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.
- 3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.
- 4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

C. Liens Gare SNCF - Centre Ville

C. 08. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Gare SNCF

- 2a / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.
- 3a / Tirer parti des boulevards pour apaiser le centre-ville, et changer leur image souvent trop routière.
- 3b / Organiser, simplifier et moderniser les accès à la gare.
- 3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 3d / Libérer les lieux emblématiques de l'excès de stationnement, tout en maintenant les capacités nécessaires à la vie urbaine.
- 4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

D. Liens Citadelle, Centre Ville & Scarpe

D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe

- 1a / La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.
- 1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.
- 2a / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.
- 3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.
- 4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.
- 4b / Sur au moins une place ou lieu par quartier, créer un jardin ou une place plus accueillante pour les habitants.

D. 10. Étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces d'accueil et parvis de la Mairie

2a / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.

2b / Favoriser la réhabilitation et la rénovation des immeubles courants, par séquences cohérentes, pas à pas.

2c / Corriger les dissonances les plus flagrantes.

D. 11. Avis architecte conseil sur le concours de la plus belle façade rénovée entre 2012 et 2016

2b / Favoriser la réhabilitation et la rénovation des immeubles courants, par séquences cohérentes, pas à pas.

E. Quartiers Ouest - Baudimont / Diderot / Saint-Pol / Bonnettes

E. 12. Orientations d'aménagement du site Diderot :

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

4d / Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence.

E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

2c / Corriger les dissonances les plus flagrantes.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

4d / Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence.

4e / Insérer les opérations de renouvellement urbain dans le reste du tissu des quartiers, en valorisant leur atouts.

E. 14. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

E. 15. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

F. Quartiers Est - Jaurès / Ronville / Université / Rietz

F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

4b / Sur au moins une place ou lieu par quartier, créer un jardin ou une place plus accueillante pour les habitants.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

4e / Insérer les opérations de renouvellement urbain dans le reste du tissu des quartiers, en valorisant leur atouts.

F. 17. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1c / Stabiliser et valoriser les limites avec les champs et le grand paysage agricole.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

F. 18. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

F. 19. Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

2d / Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

F. 20. Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot

1b / Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

1d / Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

2d / Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

4c / Compléter l'offre de logement, en particulier pour les familles, en jouant avec les spécificités du quartier.

Listing des thématiques avec les opérations concernées

synthèse thématique.

1/ ville et nature.

1a/ La Scarpe, élément fédérateur et parc métropolitain.

- A. 01. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour le paysagement de l'avenue Michonneau.
- A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- A. 03. Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe.
- A. 05. Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Jean Monnet.
- B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- B. 07. Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman.
- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.

1b/ Constituer un réseau de parc. Valoriser les jardins remarquables, les lier aux promenades.

- A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.
- E. 14. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI.
- E. 15. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA.
- F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.
- F. 17. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry.
- F. 18. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match.
- F. 19. Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20. Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

1c/ Stabiliser et valoriser les limites avec les champs et le grand paysage agricole.

- F. 17. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry.

1d/ Protéger et promouvoir les coeurs d'îlots jardinés.

- E. 12. Orientations d'aménagement du site Diderot.
- E. 14. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI.
- E. 15. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA.
- F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.
- F. 18. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match.
- F. 19. Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20. Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

2/ la chance du patrimoine.

2a / Rendre plus accueillants les espaces emblématiques et patrimoniaux.

- B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- C. 08. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.
- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- D. 10. Étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces d'accueil et parvis de la Mairie.

2b / Favoriser la réhabilitation et la rénovation des immeubles courants, par séquences cohérentes, pas à pas.

- D. 10. Étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces d'accueil et parvis de la Mairie.
- D. 11. Avis architecte conseil sur le concours de la plus belle façade rénovée entre 2012 et 2016.

2c / Corriger les dissonances les plus flagrantes.

- A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- A. 04. Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel.
- D. 10. Étude de faisabilité pour l'aménagement des espaces d'accueil et parvis de la Mairie.
- E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.

2d / Favoriser, par le conseil, les orientations d'aménagement ou les cahiers des charges des formes architecturales et urbaines adaptées à leur contexte.

- A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- A. 03. Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe.
- A. 04. Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel.
- A. 05. Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Jean Monnet.
- B. 07. Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman.
- F. 19. Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20. Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

3/ la ville apaisée.

3a / Tirer parti des boulevards pour apaiser le centre-ville, et changer leur image souvent trop routière.

- A. 01. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour le paysagement de l'avenue Michonneau.
- C. 08. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.

3b / Organiser, simplifier et moderniser les accès à la gare.

- C. 08. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.

3c / Hiérarchiser les voies pour dégager des parcours/promenades vélos et piétons prioritaires.

- A. 01.** Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour le paysagement de l'avenue Michonneau.
- A. 02.** Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- A. 03.** Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe.
- A. 04.** Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel.
- A. 05.** Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Jean Monnet.
- B. 06.** Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- B. 07.** Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman.
- C. 08.** Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.
- D. 09.** Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- E. 12.** Orientations d'aménagement du site Diderot.
- E. 13.** Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.
- E. 14.** Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI.
- E. 15.** Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA.
- F. 17.** Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry.
- F. 18.** Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match.
- F. 19.** Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20.** Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

3d / Libérer les lieux emblématiques de l'excès de stationnement, tout en maintenant les capacités nécessaires à la vie urbaine.

- C. 08.** Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.

3e / Dans les nouvelles opérations, mailler avec des voies/allées douces paysagères, en particulier, les grands îlots.

- A. 05.** Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Jean Monnet.
- B. 07.** Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman.
- E. 12.** Orientations d'aménagement du site Diderot.
- E. 14.** Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI.
- E. 15.** Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA.
- F. 16.** Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.
- F. 17.** Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry.
- F. 18.** Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match.
- F. 19.** Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20.** Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

4/ la vie des quartiers.

4a / Repérer et valoriser les lieux publics et/ou monuments emblématiques des quartiers.

- A. 02. Orientations d'aménagement pour les espaces extérieurs de l'Hospice Saint-Pierre & Secteur Crinchon.
- A. 03. Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe.
- B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- C. 08. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la Place Maréchal Foch - Parvis Gare SNCF.
- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.
- F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.

4b / Sur au moins une place ou lieu par quartier, créer un jardin ou une place plus accueillante pour les habitants, avec des usages diversifiés.

- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.

4c / Compléter l'offre de logement et d'équipement en jouant avec les spécificités du quartier.

- A. 03. Étude de faisabilité du Groupe Scolaire de la ZAC Arras Val de Scarpe.
- A. 05. Avis architecte conseil sur le projet de construction de bureaux, services et commerces OXIAL - carrefour Jean Monnet.
- B. 07. Avis architecte conseil sur le projet de résidence séniors Domitys - boulevard Schuman.
- D. 09. Propositions d'aménagement de parcours privilégiées - Lien(s) Citadelle / Centre-ville / Scarpe.
- E. 12. Orientations d'aménagement du site Diderot.
- E. 14. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site CBI.
- E. 15. Étude de faisabilité pour l'aménagement du site TSA.
- F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.
- F. 17. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancien Lycée Ferry.
- F. 18. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site Match.
- F. 19. Avis architecte conseil sur le projet de logement Fiducim - rue de Cambrai.
- F. 20. Avis architecte conseil sur des propositions d'opérateurs pour le projet de logement Herriot - rue Herriot.

4d / Promouvoir l'appropriation quotidienne et événementielle des lieux publics de référence, en concertation avec les associations des quartiers.

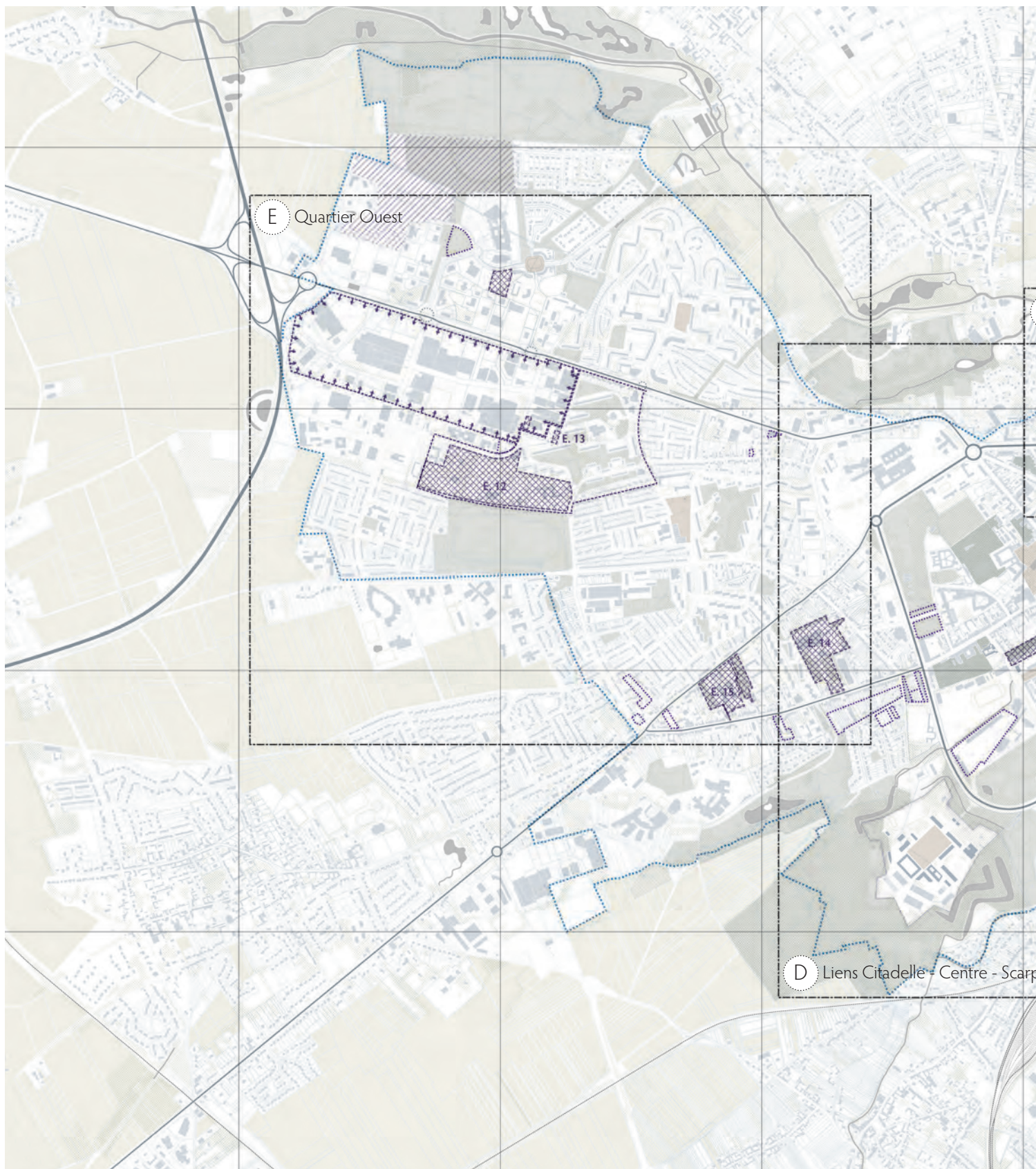
- A. 04. Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel.
- B. 06. Propositions d'aménagement & actions prioritaires pour l'aménagement de la darse Méaulens & liens avec la Scarpe.
- E. 12. Orientations d'aménagement du site Diderot.
- E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.

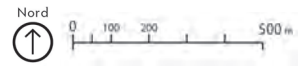
4e / Insérer les opérations de renouvellement urbain dans le reste du tissu des quartiers, en valorisant leur atouts.

A. 04. Orientations d'aménagement dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la Résidence Saint Michel.

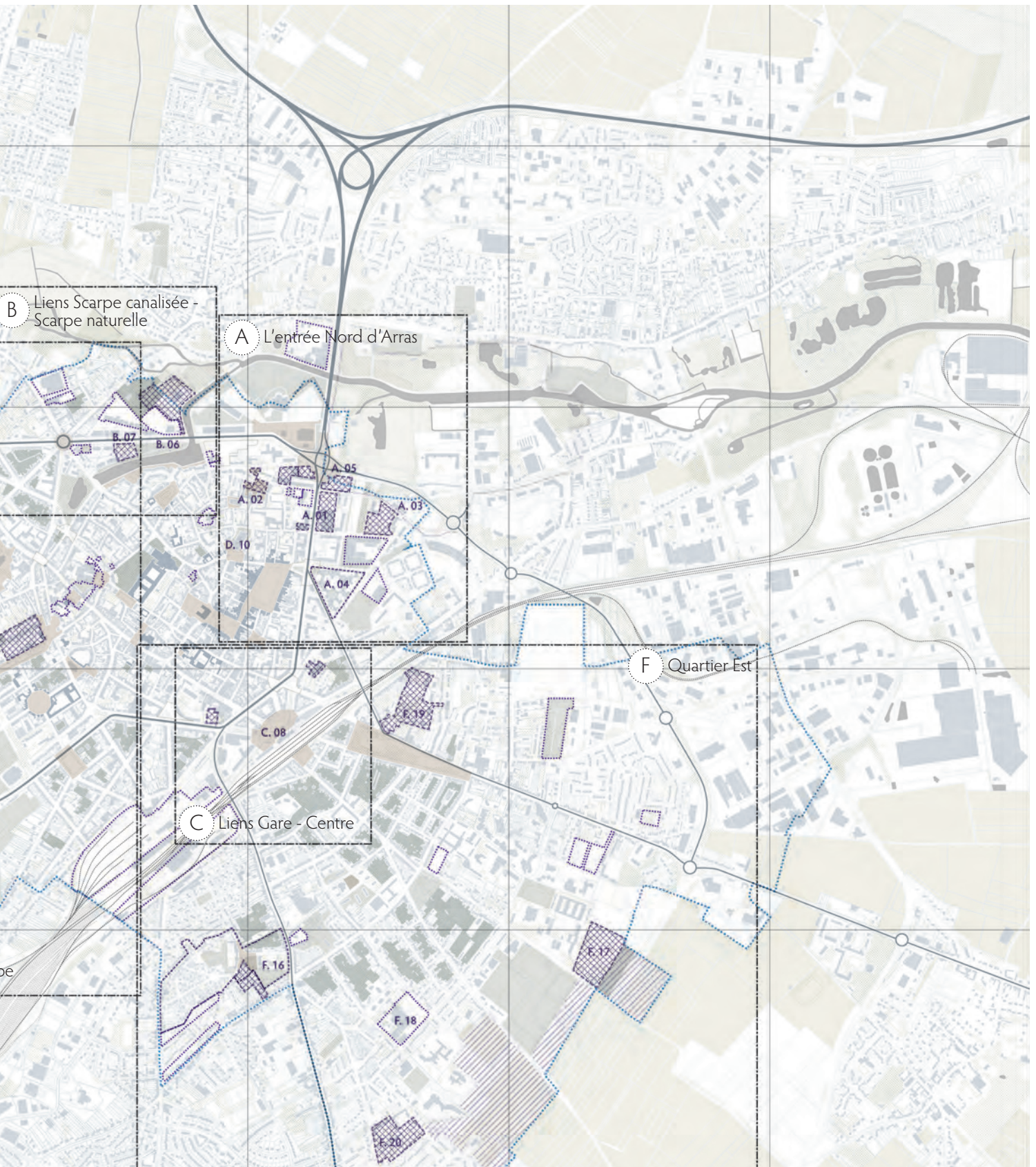
E. 13. Propositions d'aménagement du site des Mosquées du quartier Baudimont.

F. 16. Orientations d'aménagement et étude de faisabilité pour l'aménagement du site du Parc Urbain Jean Jaurès.





Repérage des opérations synthèse thématique.



Repérage des opérations / secteurs
échelle 1 / 20 000e.

Des actions emblématiques dès 2016 - 2017 changer l'usage et l'image de la ville.

Le plan guide identifie **des actions à court terme** susceptibles de transformer rapidement l'image de la ville, et pouvant être lancées dès 2016 - 2017, avec un résultat et un effet dès 2017 - 2018.

C'est le cas notamment :

- > **Concours de design sur l'organisation des terrasses de la place des héros.**

- > **Aménagements temporaires du parvis de la Gare et de la Place Foch** (jardin de bacs plantés, mobilier urbain identitaire, place connectée), porte d'entrée sur la ville d'Arras.

- > **Paysagement de l'avenue Michonneau** (& giratoire Monnet), projet assez simple à réaliser et très fort car immédiatement identifiable par tous ceux qui transitent par Arras.

- > **Paysagement de la rive nord de la darse**, en lien avec le boulevard Schumann et le jardin Minelle, afin de remettre la darse Méaulens et la Scarpe canalisée au coeur des espaces publics du centre-ville.

- > **Identification d'un parcours piéton entre la Citadelle, le centre ville et le parc des bords de Scarpe**, et rendre lisible le cheminement doux.

- > **Appropriation et traversées modes doux de la Scarpe** qui permettent d'améliorer efficacement l'accessibilité aux bords de Scarpe (passerelle piétonne sur l'actuelle écluse, au droit de la Cité Nature ; amélioration de la qualité du chemin de halage et de sa lisibilité, jalonnement, édition d'un plan d'ensemble, etc).

- > **Lancement d'une réflexion d'aménagement et concertation sur la place Victor Hugo.**

- > **Lancement d'une réflexion sur la place du théâtre**, très emblématique avec la transformation possible des usages riverains.

- > **Lancement d'une réflexion sur l'une des petites places du centre ville** (Saint-Etienne, Ipswich, etc).

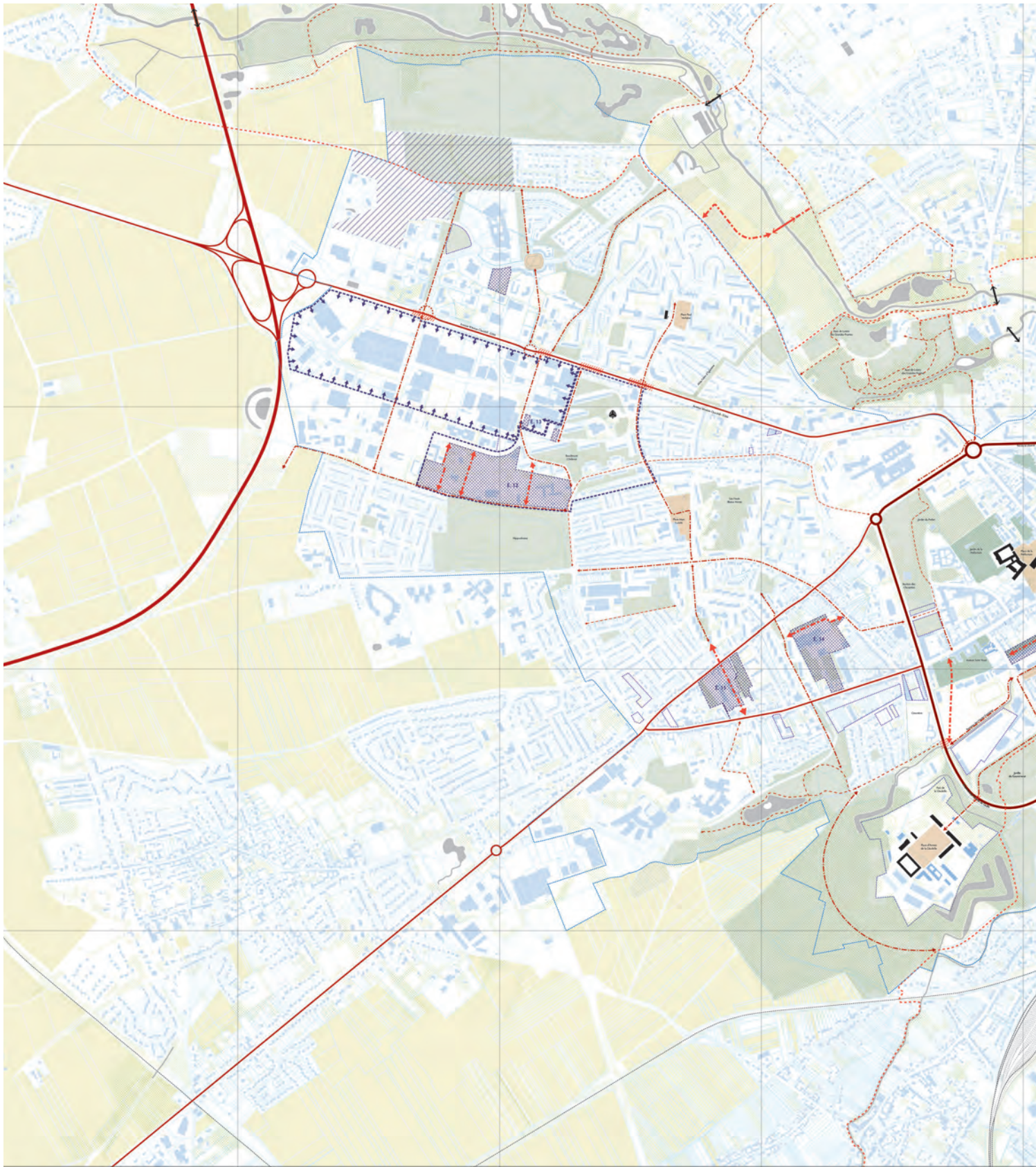
- > **Initier une réflexion sur la question de l'habitat**, autour d'un projet « pilote », en lien avec les grands objectifs du territoire (PLU, et SCOT) : projet Diderot, par exemple.

plan guide de la ville d'Arras

Projet de développement Arrageois
Élaboration d'un plan guide pour la ville d'Arras



Obras architectes-urbanistes
Frédéric Bonnet, Grand Prix d'Urbanisme 2014



L'UNITÉ, L'EAU, LA VALLÉE

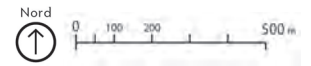
- LA SCARPE NATURELLE ET CANALISÉE

LA VILLE NATURE

- BOISEMENT
- ESPACES NATURELS & MILIEUX HUMIDES DE LA VALLÉE
- PAYSAGE CULTIVÉ
- JARDINS FAMILIAUX
- PARCS PUBLICS
- JARDINS & COEURS D'ÎLOT REMARQUABLES
- CONTINUITÉS PAYSAGÈRES

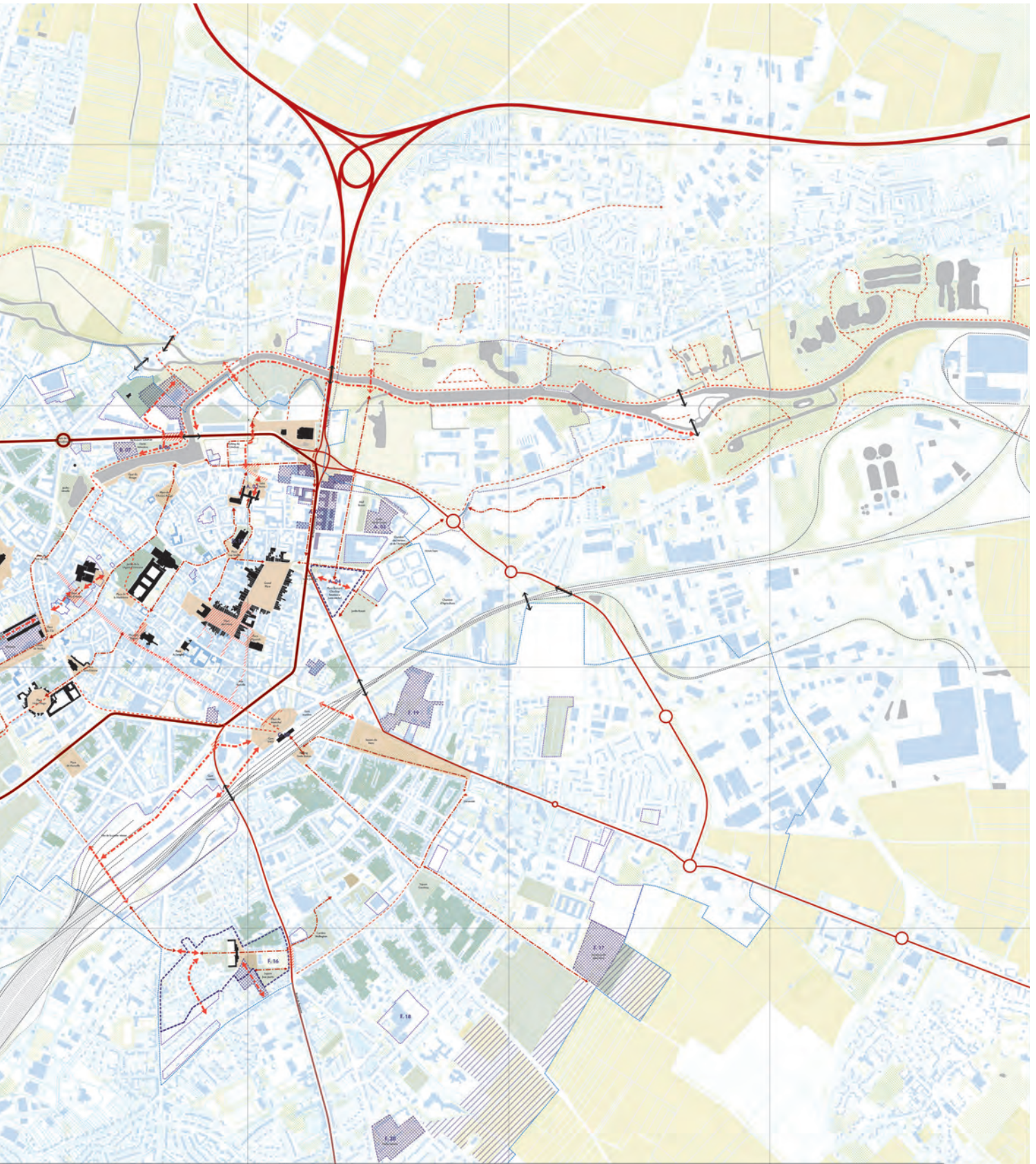
LA VILLE DOUCE

- RÉSEAU RN / AUTOROUTE
- RÉSEAU RD / PORTES D'ENTRÉE À RÈGLES
- BOULEVARDS
- VOIES FERRÉES



Plan guide

figures paysagères - mobilités - sites d'opportunités.



<p>QUALIFIER</p> <ul style="list-style-type: none"> MAILLAGE DOUX EXISTANT MAILLAGE DOUX À VALORISER MAILLAGE DOUX À CRÉER ACCESSIBILITÉ / FRANCHISSEMENT EXISTANT ACCESSIBILITÉ / FRANCHISSEMENT PIÉTONS / VÉLOS À CRÉER 	<p>LA VILLE DES MERVEILLES</p> <ul style="list-style-type: none"> PATRIMOINE BÂTI & JALON ARCHITECTURAL ESPACE PUBLIC / COLLECTIF PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE / PLACE DES HÉROS 	<p>LA VILLE ACCUEILLANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> SITES D'OPPORTUNITÉS ET LIEUX DE PROJET QUARTIER D'INTERVENTION PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - RENOUVELLEMENT URBAIN POTENTIEL FONCIER FONCIER NON URBANISÉ À PRÉSERVER
--	---	---

Plan guide
échelle 1 / 20 000e.

